

Chapitre II

METHODOLOGIE ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Le dispositif de l'enquête dont les chapitres III, IV et V analysent les résultats sera présenté ici afin d'exposer la méthode utilisée, de montrer les limites des résultats obtenus et de préserver les conditions de leur falsifiabilité.

Cette présentation suivra le déroulement de l'enquête et distinguera quatre étapes :

1) La mise au point d'un dispositif expérimental destiné à éprouver les hypothèses contenues dans la problématique ;

2) Dans le cadre ainsi tracé, la collecte des données jugées significatives ;

3) La réflexion sur les limites d'utilisation et d'interprétation des matériaux recueillis ;

4) L'exploitation après codage de ces « données ».

Tout au long de cette présentation on vérifiera la triple détermination qui caractérise toute démarche méthodologique, soit à la fois l'idée d'un choix (une construction consciente de la portion du réel social étudiée), la présence de contraintes (les instruments disponibles du questionnement) et la confrontation avec la réalité (vérification ou infirmation des hypothèses initiales). S'il est vrai qu'une orientation méthodologique (découpage d'un objet et choix des techniques d'approche de cet objet) ne se définit qu'en fonction d'une problématique théorique préexistante, les interrogations systématiques permises par cette dernière sont tout autant dépendantes des moyens matériels dont les chercheurs ont pu, effectivement, se doter.

I. — MISE EN PLACE DU DISPOSITIF D'ENQUETE ET COLLECTE DES DONNEES

A) *Rappel du cadre de l'étude et des hypothèses initiales*

L'habilitation à Amiens d'une maîtrise de Science Politique, mention Science administrative, a permis à l'automne 1982 la création d'un Cours et de Travaux Dirigés de méthodes des Sciences Sociales. A l'époque, la

proximité des élections municipales fournissait un terrain d'investigation privilégié, permettant aux étudiants d'éprouver en situation les difficultés et les perspectives d'une recherche empirique en sociologie politique. Il ne s'agissait pas, pour autant, de réitérer les interrogations classiques touchant à l'analyse des résultats électoraux proprement dits (qui a voté pour qui ?) ou à la recherche d'une logique des succès électoraux (pourquoi X l'a-t-il emporté sur Y ?).

Partant des campagnes électorales comme moment institutionnellement consacré d'une rencontre entre spécialistes et profanes du Politique — les premiers traditionnellement décrits comme à l'écoute des seconds, eux-mêmes érigés le temps d'un vote, en juges-arbitres — nous avons choisi d'éprouver cette vision quelque peu idéalisée des marchés électoraux en proposant la question suivante : par-delà l'enjeu manifeste (désignation de représentants), qu'est-ce qui est en jeu dans une joute électorale ?

Dans cette optique, les premières démarches visèrent à mesurer la distance — supposée réelle — entre les enjeux officiellement constitués comme politiques à l'approche d'une échéance électorale, et les problèmes jugés décisifs par les agents sociaux non professionnels du débat politique. Par là même, c'étaient les mécanismes de « traduction des enjeux sociaux en enjeux politiques » qui étaient placés au centre de la recherche¹. Progressivement la recherche s'est affinée autour de cinq questions qui, à la fois spécifiaient l'interrogation initiale et permettait, au sein de l'équipe une certaine division du travail.

- 1) Sur quoi les spécialistes s'opposent-ils ?² ;
- 2) Quels sont les mécanismes de constitution des produits politiques finalement proposés ?² ;
- 3) Quelles sont les attentes des profanes ?³ ;
- 4) Comment évoluent-elles lors d'une campagne électorale ?³ ;
- 5) Quels sont les rapports entre les enjeux constitués par les spécialistes et les attentes des profanes ?⁴.

Par ces (re)formulations, l'accent était mis sur l'existence (et la vérification empirique) des effets qu'exerce sur la détermination des attentes des électeurs l'imposition par une structure d'offre plus ou moins concurrentielle de problématiques politiques⁵. Le marché électoral étant appré-

1. Cette approche initiale a, en fait, été déplacée : outre la maladresse des termes choisis (un enjeu politique est un enjeu social), l'ambivalence du concept de « traduction » s'est assez vite révélée un obstacle.

2. Chap. III : L'offre de produits politiques : l'exemple de la campagne électorale à Amiens (1983).

3. Chap. IV : La production des attentes.

4. Chap. V : L'échange.

5. La recherche a évolué avec les premières confrontations empiriques. Partant au départ d'une distinction entre enjeux sociaux et enjeux politiques, on voulait analyser quels types d'enjeux sociaux n'étaient pas constitués politiquement et quelle était l'intensité du sentiment d'insatisfaction engendré par cette non-conversion. Un premier dépouillement de questionnaires (cf. infra) a très vite révélé que cette insatisfaction n'existait guère en période électorale et que, plus qu'un hiatus entre offre et « demande », il fallait étudier un mécanisme de production d'attentes.

hendé ici comme prédéterminant les attentes des non-producteurs, la réalité des échanges finalement réalisée dans (et par) le jeu politique était, par là même, supposée très éloignée des représentations en terme d'offre infiniment plastique répondant à une « demande » clairement formulée d'électeurs souverains⁶.

La nature même de la consultation étudiée était, dans le même ordre d'idées, susceptible d'enrichir la problématique. Avec des élections municipales, nous disposons d'un scrutin où les logiques de spécialisation-dépossession caractéristiques du champ politique central demeurent inégalement affirmées (ce d'autant plus que l'unité électorale retenue est de petite dimension), où les enjeux constitués comme politiques par des candidats moins professionnalisés demeurent, de ce fait même, des enjeux sociaux dotés d'une certaine réalité aux yeux des électeurs. On pensait ainsi mieux saisir les mécanismes et les déterminants d'un processus là où celui-ci demeure inachevé, et n'a pas encore produit d'effets trop puissants.

Le cadre méthodologique ainsi fixé — mise en relation d'une offre de produits politiques avec des attentes progressivement ajustées à cette offre dans un contexte de professionnalisation politique imparfaite — il restait à trouver les moyens d'observer le plus exactement possible les deux termes que l'enquête ambitionnait de mettre en rapport.

Même si, au stade de l'exploitation des résultats, offre et attentes ne se sont avérées analysables que relationnellement, on a ici différencié nettement leurs modalités pratiques d'appréhension. Si, en effet, l'offre de produits politiques se donne à voir assez aisément, la collecte d'informations sur les attentes a posé de redoutables problèmes qu'on développera plus en détail.

B) *La collecte des données relatives aux produits politiques offerts*

On distinguera deux types de matériaux : les données au sens strict, soit les informations « brutes » — non travaillées par les chercheurs ou par les électeurs — qui se prêtent immédiatement à la collecte ; et les matériaux provoqués par le dispositif de recherche sans lequel ils n'auraient vu le jour.

1) *Les données brutes*

a) *Description*

Caractérisable par sa dimension discursive⁷, l'offre de produits politiques peut être facilement appréhendée au travers des formes et des lieux par lesquels les discours des protagonistes de la joute électorale parviennent aux consommateurs-électeurs.

6. Sur la théorie démocratique du vote comme renvoyant à la théorie économique de la souveraineté du consommateur, voir supra, chap. I.

7. Voir infra, ch. III, le concept d'offre de produits politiques.

Au sein des Travaux Dirigés, des groupes ont donc été constitués pour repérer, collecter et entamer un début d'analyse sur les différentes matérialisations et localisations des énoncés politiques proposés durant la campagne électorale.

Se sont ainsi mis en place pour Amiens un groupe « Affiches » (effectuant chaque semaine un circuit photographique, délimité à l'avance, des affiches apposées, qu'elles soient officielles ou sauvages, nationales ou purement locales); un groupe « Tracts » (dépouillant l'ensemble des documents distribués aux électeurs pendant six mois), un groupe « Meetings » (couvrant les réunions publiques tenues à Amiens de novembre 1982 à mars 1983), un groupe « Réunions de quartiers » (mêmes fonctions, mais appliquées à des auditoires sensiblement différents), un groupe « Débats publics » (assistant aux sept débats contradictoires organisés par le « Courrier Picard » en janvier-février 1983), enfin un groupe « Presse régionale » (en fait chargé de dépouiller le quotidien précité, écho privilégié des principaux discours émis).

Au total, on peut affirmer que la couverture de l'offre de produits politiques délivrée à Amiens a été presque totale. Un relevé rapide des documents collectés à l'occasion des élections municipales donne une idée du travail d'explicitation, de l'ampleur et de la diversité des instruments de propagande⁸ utilisés pour une campagne électorale dans une ville qui compte certes plus de 100 000 habitants mais pour laquelle — *ex ante* — le résultat final semblait acquis.

Tableau II 1
Liste des matériaux utilisés

— Tracts :	
Liste René Lamps, majorité présidentielle	14 tracts, 63 pages
Liste Jean-Claude Broutin, opposition	13 tracts, 65 pages
Listes indépendantes + extrême gauche	3 tracts, 6 pages
Total (juin 82 - mars 83)	30 documents, 134 pages
— Affiches apposées (octobre 82 - mars 83)	
dont matériel national	64
local	34
— Meetings et réunions publiques	
Réunions de quartiers	8 = 19 heures
Débats contradictoires (Courrier Picard)	9 = 17 heures ¹⁰
Cassette distribuée par les candidats (J.C. Broutin)	7 = 16 heures
— Articles parus dans le Courrier Picard	1 = 1 heure
	141 = 49 pp ¹¹

8. « Propagande » n'a ici aucune connotation péjorative; le terme renvoie au fonctionnement effectif des entreprises politiques nationales qui ont toutes pris soin de se doter d'un secteur ainsi nommé.

9. Il s'agit bien sûr d'exemplaires différents.

10. Soit moins de la moitié de celles effectivement tenues.

11. Equivalents pages en surface rédactionnelle réelle (publicité exclue).

L'impressionnante densité de l'information mise à disposition du corps électoral satisferait pleinement l'observateur si deux ombres ne venaient ternir ce tableau :

- la différence entre offre effectivement disponible et offre réellement consommée ;
- la focalisation de l'enquête sur une seule ville, capitale régionale de surcroît.

b) *Les limites d'utilisation*

L'autonomisation des discours et leur constitution en objet d'étude spécifique possède ses règles déontologiques au premier rang desquelles l'exhaustivité du corpus, ou à tout le moins, sa représentativité au regard de la pensée supposée de l'auteur.

Mais si l'on s'attache à la définition minimale du discours, soit par exemple pour E. Benveniste, « toute énonciation supposant un locuteur et un *auditeur*, et chez le premier, l'intention *d'influencer l'autre* de quelque manière »¹², il est un autre critère qu'on pourrait légitimement retenir : celui de l'audience effective du discours émis. Toute analyse de discours s'engage donc dans une impasse quand, partant du dit (l'énoncé effectivement performé), et tentant au mieux de le rapporter à ce qui, au départ, était dicible (étude des conditions sociales de production du discours), elle omet le réellement perçu (soit à la fois les conditions de circulation et de réception du discours).

Si le fait n'est pas trop grave s'agissant d'un texte sacré (dont on postule qu'il doit être reçu, ne serait-ce que par la révélation) ou d'une œuvre littéraire (qui n'est souvent étudiée qu'à raison inverse de l'intérêt que lui a porté le public), l'omission devient fâcheuse pour les discours politiques conçus pour circuler, parvenir et convaincre¹³.

La satisfaction que présente pour qui veut analyser un corpus la contemplation de son exhaustivité doit donc être tempérée par la mesure (au moins la tentative de mesure) de l'impact qu'a pu avoir tel élément du corpus sur l'auditoire que le locuteur cherchait à toucher¹⁴.

Soucieux de procéder — même a minima — à cette mesure, nous avons posé dans un questionnaire publié par le Courrier Picard¹⁵, la question suivante : « Pour ces élections municipales, comment vous êtes-vous informés ? ».

12. Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, p. 242, souligné par nous.

13. C'est peut-être parce que l'analyse du discours est pour partie héritière de la critique littéraire et de l'exégèse canoniste qu'elle ne se pose pas la question de la réception du discours qui, seule, assure la réalisation du produit linguistique (au sens où Marx avançait que la plus-value produite devait être également réalisée).

14. Plus que la réception effective (point aveugle de l'analyse), ce sont les conditions de réception qu'il s'agirait ici d'envisager.

15. Cf. infra : Les instruments d'appréhension des attentes.

Tableau I 2
LES CANAUX DE CIRCULATION DE L'OFFRE

Moyens d'information	Courrier Picard	Radio-TV nationales	Conversation avec proches	Tracts	Autres journaux	TV-Radio régionales	Affiches	Meetings
Répondants								
Echantillon global	81 %	59 %	50 %	46 %	28 %	28 %	23 %	12 %
Echantillon amiénois	88 %	64 %	49 %	53 %	32 %	26 %	24 %	10 %

Si les conditions de passation du questionnaire¹⁶ et le libellé même de la question¹⁷ nécessitent une lecture prudente de chaque pourcentage, une tendance nette peut être malgré tout dégagée : celle d'une très faible maîtrise par les offreurs des conditions matérielles de réception de leurs produits. On constate en effet que ce n'est pas dans les canaux de circulation que les candidats contrôlent le mieux (les lieux et supports dont ils ont la plus totale maîtrise : meetings, tracts, affiches) que les agents sociaux puisent en priorité leurs éléments d'information. Les grands médias (locaux ou nationaux), les groupes primaires (amis, voisins, relations de travail) — soit des vecteurs qui nécessairement filtrent, épurent et dénaturent les produits bruts délivrés par les locuteurs — l'emportent largement, ce d'autant plus que la position sociale est moins élevée, le niveau scolaire plus faible et la connaissance directe du personnel politique moins affirmée¹⁸. Cette tendance constitue sans doute une première limite à l'utilisation des données brutes collectées à Amiens, dans une perspective d'évaluation des échanges entre offreurs et électeurs¹⁹.

16. Par définition, tous les répondants étaient lecteurs du « Courrier Picard », ce qui explique qu'il parvienne largement en tête des moyens d'information cités.

17. Le terme « informer » est volontairement neutre et a été préféré à « influencer » ou « décider de votre vote », termes qui auraient prêté aux instruments proposés une importance qu'ils n'ont sans doute pas. Comme telle, l'expression reste cependant imparfaite puisqu'elle tend à induire chez l'électeur-répondant une rationalisation a posteriori du comportement qui s'opère sur le mode de l'autoconsécration. Un citoyen digne de ce nom se doit d'être parfaitement informé, pour voter « en connaissance de cause », en toute conscience. On peut donc estimer que les chiffres surévaluent la pluralité des sources d'information, en sommant les répondants d'être à la hauteur de la définition légitime du « bon électeur ».

18. On verra plus loin que notre échantillon spontané est précisément « surdiplômé » et « surpolitisé » par rapport à la population de référence (Amiens ou le département de la Somme). De ce fait, les chiffres avancés surestiment encore la lecture des tracts, la vision des affiches ou l'assistance aux meetings comme moyens d'information retenus par les électeurs.

Une seconde limite, inhérente celle-ci aux moyens disponibles, apparaît avec le cadre géographique dans lequel l'observation de l'offre a pu être menée. La faiblesse numérique de l'équipe de recherche nous a, en effet, interdit une analyse en profondeur d'autres communes du département. Si une couverture partielle de la campagne a pu être entreprise dans deux autres localités — Albert et Boves, communes « urbaines » au sens de l'INSEE —, l'insuffisante formation sociologique qu'avaient au départ les étudiants n'a pas permis l'étude immédiate des marchés électoraux de moindre dimension qui, comme on le sait, se prêtent moins facilement à l'observation extérieure ²⁰.

2) *Les matériaux « provoqués »*

Si la saisine directe des données (bandes magnétiques, photos, documents électoraux, coupures de presse) fournit les bases d'une approche de l'offre de produits politiques dans ce qu'elle a d'homogène (problématiques communes) et de concurrentielle (thèmes spécifiques à chacun), elle ne renseigne qu'imparfaitement sur les acteurs de la compétition, tendant ainsi à réifier les données d'une joute électorale présentée comme affrontement de grands blocs monolithiques. Un questionnaire a donc été élaboré, destiné à provoquer des informations complémentaires sur la perception que se faisaient « les offreurs » de leur propre travail de représentation.

a) *Détail des questions posées et des informations recherchées*

Adressé courant février aux candidats des quatre listes en présence à Amiens, ce questionnaire visait, en premier lieu, à une meilleure connaissance des protagonistes ²¹ : identification sociologique ²², et surtout, degré de professionnalisation politique des différents colistiers ²³ ; avant même tout dépouillement des réponses, on constate que l'acceptation ou le refus de répondre à ces deux registres interrogatifs engagent une vision

19. On sera cependant amené (chap. III) à réintroduire l'appropriation des produits discursifs en faisant de la réception anticipée par le locuteur (perception qu'il peut avoir des attentes de ses destinataires), une des conditions de production de son discours. Pour autant le problème de la distance qui sépare la réception escomptée de la réception effective, distance dont on peut présumer qu'elle est d'autant plus grande que le groupe des locuteurs est constitué en corps professionnalisé, demeure entier.

20. C'est en fait tout un travail préalable d'analyse ethnographique voire d'observation participante qui eût été nécessaire, permettant la familiarisation avec les enjeux, les acteurs, l'histoire, la pratique électorale propres à telle ou telle commune rurale. A défaut, l'apprenti-chercheur se borne généralement au constat désabusé de ce « qu'il ne se passe rien », ce qui, du point de vue des catégories traditionnelles (« urbano-centristes ») d'enregistrement des matériaux politiques (tracts, affiches, réunions publiques) est, au demeurant, assez souvent le cas.

21. On connaît la pauvreté des indications contenues dans les professions de foi.

22. Age, sexe, profession, cursus scolaire, religion, profession du père.

23. Le degré de professionnalisation a été mesuré par les réponses fournies à des questions telles que : « A quel titre êtes-vous candidat ? (membre d'un

implicite de la société et de ses divisions qui imprègnent différemment les entreprises en concurrence²⁴.

La seconde partie du questionnaire visait à préciser les rapports à l'activité politique que peuvent avoir des candidats inégalement engagés dans la compétition (degré de professionnalisation mais aussi rang dans la liste).

L'étude des différentes modalités par lesquelles le candidat légitime et rationalise son engagement²⁵, la perception qu'il peut avoir du combat politique²⁶, la compétence qu'il peut être amené à s'auto-conférer²⁷ sont autant de variables, conditionnant les réponses à ce qui était la partie essentielle du questionnaire : les thèmes et problèmes débattus durant la campagne électorale. En suscitant des jugements sur les points majeurs d'un débat qui, à la date de passation du questionnaire, avait déjà épuisé l'essentiel de ses arguments, on entendait mesurer le degré d'homogénéité des entreprises politiques en compétition. En effet, que le Parti soit classiquement considéré comme locuteur collectif tend à occulter le fait que ses adhérents tiennent des discours parfois différents, qu'ils procèdent à des sélections souvent inconscientes de thèmes dont les principes sont à rechercher autant dans l'habitus « primaire » des agents sociaux (capital scolaire, emploi occupé, trajectoire sociale), que dans cet habitus « secondaire » qu'engendre l'adhésion à une organisation et à ses matériaux symboliques propres.

parti, d'un organisme socio-professionnel, d'une association) ; « Etes-vous membre d'un parti politique et y exercez-vous des responsabilités ? » ; « idem pour une association, un syndicat, une organisation professionnelle » ; « Combien de temps consacrez-vous en moyenne et approximativement à votre activité militante chaque semaine ? » ; « Avez-vous déjà été candidat à une élection municipale ? à un autre type d'élection ? » ; « Avez-vous déjà exercé un mandat électif ? Lequel ? » ; « Si vous êtes élu, combien d'heures pensez-vous consacrer chaque semaine aux affaires de votre commune ? » ; « Votre profession actuelle très précise ? Eventuellement votre profession initiale ? » ; « Profession des parents » ; « Est-ce que des membres de votre famille exercent ou ont exercé des mandats électifs ? Si oui, degré de parenté ; quels mandats ? », ...

24. Si les répondants, candidats sur la liste d'Union de la Gauche, remplissent intégralement ces deux premières parties du questionnaire, plus du tiers des candidats de la liste d'Opposition refusent de se prêter à la moindre identification sociologique (âge, profession, religion) : « le questionnaire n'est plus anonyme », « pas utile pour cette étude... », tout en remplissant scrupuleusement les questions portant sur leur engagement politique. On retrouve ici la césure stricte entre le citoyen « public » et l'individu « privé », dichotomie constitutive d'une idéologie libérale refusant de penser la moindre recherche en terme de détermination sociale des engagements politiques individuels.

25. Réponses aux questions : « Quelles sont les raisons qui vous ont incité à accepter de vous présenter aux élections municipales ? » ; « Quels sont, à vos yeux, les aspects les plus intéressants de l'activité d'un conseiller municipal ? ».

26. Réponse aux questions : « Quelles sont les principales qualités que doit présenter un élu municipal ? » ; « Que pensez-vous de la composition de la liste adverse ? » ; « Quelle appréciation portez-vous sur la personne de vos principaux adversaires ? ».

27. Réponse aux questions : « Quelles sont selon vous les erreurs qu'il faut éviter de commettre en matière de gestion municipale ? » (importance des sans réponses) ; « De quel domaine souhaitez-vous vous occuper plus spécialement si vous êtes élu ? » (importance du degré de précision de la réponse).

En tenant compte de surcroît de la manière (spontanée, partielle, argumentée...) avec laquelle chaque colistier reprenait les thèmes généraux mis en avant par sa liste²⁸, on entendait soumettre à l'épreuve empirique la notion même d'emprunt : en quoi le crédit que porte un candidat à sa liste (à laquelle il s'en remet) et/ou à ses ressources propres (capital économique, culturel ou politique par lui accumulé) conditionne-t-il le caractère plus ou moins emprunté de ses réponses ? En d'autres termes est ici appréciée la part d'artifice qui entache l'utilisation du concept d'« offre » pour désigner nominativement des agents qui n'ont pas tous le statut de producteurs en propre de leurs opinions.

De façon générale, on enregistre deux grandes modalités de réponses qui transcendent d'ailleurs les clivages partisans : certains candidats reprennent les thèmes et problématiques de leur liste dans un langage personnel, y ajoutant des arguments non développés durant la campagne, s'autorisant même parfois quelques distances vis-à-vis des thèmes officiels.

D'autres, souvent placés en queue de liste, moins professionnalisés et dotés d'un capital culturel plus faible, se contentent d'emprunter des thèmes, c'est-à-dire tout à la fois de ne pas tout prendre (vision partielle) et de ne prendre que d'une façon « gauche » (simple reprise des slogans, retraduction éthique des propositions, refus de répondre, ou aveu d'incompétence).

Tableau I 3

Extraits d'un questionnaire retourné

Q : Quelles sont les raisons qui vous ont incité à accepter de vous présenter aux élections municipales ?

R : Pour être plus près des gens.

Q : Si vous êtes élu, combien d'heures pensez-vous consacrer chaque semaine aux affaires de la commune ?

28. Pour ce faire on a multiplié les questions : certaines référant trop directement à la problématique ont donné des résultats souvent décevants (« Quel est, selon vous, l'enjeu de ces élections ? » ; « Pensez-vous que les principaux problèmes ont été évoqués pendant la campagne électorale ? Si non, quels ont été selon vous les problèmes négligés ? La campagne électorale a-t-elle fait surgir des idées nouvelles ? Si oui, lesquelles ? Quelle est à vos yeux la proposition du programme de votre liste la plus intéressante ?... la plus importante ?... la plus novatrice ? »).

Comme souvent, ce sont les interrogations plus indirectes qui ont permis les réponses les plus riches : questions s'adressant plus personnellement au candidat (« Y a-t-il un problème ou des problèmes précis que vous aurez à cœur de tenter de régler si vous êtes (élu(e) ? Précisez lequel ou lesquels » ; « Quel a été le principal problème débattu pendant la campagne électorale selon vous ? », « Quel est le problème le plus important à résoudre selon vous dans votre commune ? ») ; questions provocantes sur le bilan de la gestion sortante (« Y a-t-il un aspect particulièrement positif de la gestion de la municipalité sortante ? Si oui, lequel ? » ; « Un aspect particulièrement négatif ? ») ; enfin questions sur l'adversaire (« Y a-t-il un aspect de la campagne électorale de la liste adverse qui vous semble particulièrement critiquable ? Si oui, lequel ? » ; « Quel est l'aspect du programme de la liste adverse qui est selon vous le plus négatif ? »).

R : Le temps nécessaire.

Q : Quel est selon vous l'enjeu de ces élections ?

R : Enjeu très important.

Q : Y a-t-il un problème ou des problèmes précis que vous auriez à cœur de tenter de régler si vous êtes élu ? Précisez lequel ou lesquels.

R : Rien n'est négligeable.

Q : Y a-t-il un aspect particulièrement positif de la question de la municipalité sortante ? Si oui lequel (ou lesquels) ?

R : L'ensemble est très positif. Bon bilan.

Q : Pensez-vous que les principaux problèmes ont été évoqués durant cette campagne ?

R : Oui.

Q : La campagne électorale a-t-elle fait surgir des idées nouvelles ?

R : Oui.

Q : Lesquelles ?

R :

Q : Quel a été, selon vous, le principal problème débattu pendant la campagne électorale ?

R : Continuer la gestion de la ville d'Amiens.

Q : Quelle est à vos yeux la proposition du programme de votre liste... la plus importante ?

R :

la plus intéressante ?

R :

la plus novatrice ?

R :

Q : Quel est l'aspect du programme de la liste adverse qui est selon vous le plus négatif ?

R :

Q : De quel domaine souhaiteriez-vous vous occuper plus spécialement si vous êtes élu ?

R : Economie, emploi.

Ainsi, bien que d'un rendement numérique faible (interdisant l'agrégation statistique des réponses), le questionnaire joue pleinement son rôle en différenciant une offre que la simple lecture des documents bruts (tracts par exemple) conduit à supposer homogène.

Pour autant, l'homogénéisation et la rationalisation des opinions que favorise la constitution d'une entreprise politique stable (ici des listes soigneusement pondérées sur critères partisans) ne peuvent être niées comme l'atteste, — a contrario — la lecture des questionnaires de la liste « indépendante ». Moins structurées idéologiquement, les réponses s'avèrent parfaitement éclatées, reprenant de façon indifférenciée des thèmes à chacune des deux listes (avec sans doute une prédilection pour la liste d'opposition). Elles ne fournissent de réponses précises que dans le cadre de l'expérience professionnelle singulière de chacun des candidats (moindre

prétention à l'universalisation et au discours abstrait) et les opinions personnelles sont souvent exprimées sur le mode éthique et par référence aux problèmes domestiques.

Tableau II 4

*Extraits du questionnaire d'une candidate indépendante
(milieu paramédical)*

- Q : Selon vous les élections municipales sont-elles des élections politiques ?
R : Non.
- Q : Quelles sont les raisons qui vous ont incité à accepter de vous présenter aux élections municipales ?
R : Les municipalités étant trop politisées, j'aimerais que des listes indépendantes des quatre grands partis puissent se faire entendre. Voilà la raison.
- Q : Quel est selon vous l'enjeu de ces élections municipales ?
R : Politique.
- Q : Quels sont, à vos yeux, les aspects les plus intéressants de l'activité d'un conseiller municipal ?
R : Travailler pour le mieux-être des habitants et non les contraindre (feux rouges et plan de circulation idiots).
- Q : Quels ont été selon vous les problèmes négligés durant la campagne électorale ?
R : Insertion des malades mentaux. Les véritables problèmes féminins.
- Q : Que pensez-vous de la composition de la liste adverse ?
R : 4 listes à Amiens. C'est la liste indépendante qui favorise le mieux les femmes (45 %).
- Q : Quelle appréciation portez-vous sur la personne de vos principaux adversaires ?
R : Sûrement valables mais n'ayant qu'une envie : avoir le pouvoir et le prestige. Quand on a tout, il ne manque plus que cela !!!
- Q : Quelles sont selon vous les erreurs qu'il faut éviter de commettre en matière de gestion municipale ?
R : Dépenser l'argent que l'on a pas et endetter les générations futures.
- Q : Quelles sont les principales réformes ou améliorations à introduire dans ce domaine ?
R : Quand à la fin du mois dans mon porte-monnaie je n'ai plus de quoi m'acheter un bifteck tendre, j'en achète un haché. Donc on doit faire avec les moyens et ne pas vouloir trop car après la frustration entraîne l'oppression.

b) *Données collectées et enseignements méthodologiques*

Sur les 220 questionnaires envoyés (quatre fois 55), 41 nous ont été retournés, soit, il est vrai, un pourcentage assez faible (18 %) pour une population aussi ciblée. Faisant de nécessité vertu, on peut tenter de dégager les enseignements d'un tel chiffre.

Il apparaît d'abord que le taux de répondants est d'autant plus fort que les listes ont objectivement plus de chances de compter des élus, qu'elles se représentent elles-mêmes comme « sérieuses » par opposition aux « petites » (listes)²⁹. On compte ainsi 30 % de répondants pour les listes R. Lamps (gauche, sortante) et J.-C. Broutin (union de l'opposition) contre 13 % pour la liste « indépendante » du Docteur Arnould et 2 % (un questionnaire) pour la liste « la voix des travailleurs contre l'austérité »³⁰.

Produit pour étudier les individualités d'un groupe en voie de formation, le questionnaire a été perçu dans une logique sociale de groupe constitué, dans lequel ceux qui se sentent autorisés, par le rang qu'ils occupent dans la liste ou par les responsabilités politiques qu'ils exercent, à parler au nom d'un groupe social plus large, ont davantage tendance à prendre la parole³¹.

C) *La collecte d'informations relatives aux attentes des profanes*

1) *Les difficultés de l'observation*

Si la collecte de matériaux visant à répondre à la question — « sur quoi les acteurs politiques s'opposent-ils ? » — ne pose pas, comme on l'a vu, de problèmes insurmontables, tout au moins en milieu urbain, il en va tout autrement de la mesure des attentes des agents sociaux. On doit ici distinguer un outillage commode mais financièrement inaccessible pour une recherche universitaire, des instruments réels qu'à défaut l'équipe de recherche a pu « bricoler ».

La saisie en dynamique des effets propres que peut exercer la concurrence politique sur la structuration des attentes sociales lors d'une période de mobilisation électorale supposait qu'un même échantillon — si possible représentatif du corps électoral — soit, à intervalles réguliers, questionné sur ce qui, à ses yeux, faisait et posait problème, donc sur ce qui, potentiellement, aurait mérité d'être partie intégrante du débat politique. Pour ce faire, la technique du panel venait immédiatement à l'esprit : elle aurait permis de visualiser le déplacement progressif des frontières implicites entre les préoccupations dont les agents peuvent légitimement faire état et celles qui sont refoulées, censurées, ou déniées, entre les problèmes

29. Résultats du premier tour en pourcentage des exprimés : listes Lamps : 47 % ; Broutin : 44 % ; Arnould : 7 % ; Faucon : 2 %.

30. Rempli par la tête de liste, ce questionnaire est une illustration de ces phénomènes de délégation où le porte-parole crée et constitue le groupe qu'il est censé représenter, où le fait de parler pour (à la fois en faveur et au nom de) quelqu'un « implique la propension à parler à sa place ». (Voir Pierre Bourdieu, *La délégation et le fétichisme politique*, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 52/53, juin 1984, pp. 49-55.)

31. Le taux de répondants pour les deux principales listes passe à 45 % pour les douze premiers (ceux assurés d'être élus, mais aussi ceux dont le degré de professionnalisation est le plus élevé).

qui sont perçus comme étant, dans un cadre « donné », solubles politiquement, et ceux qui, « par nature », semblent échapper au champ politique, tous ces déplacements étant par le panel, mesurables dans le temps (à mesure qu'approche la date de l'échéance électorale et que se constitue une offre de produits politiques) et dans l'espace (en fonction du groupe d'appartenance des agents sous le rapport de la résidence, de l'activité professionnelle, de l'âge...).

On n'entend pas ici idéaliser une technique qui tire probablement une bonne partie de son prestige du coût et de la rareté de son utilisation en science politique³². Comme n'importe quel sondage d'opinion, le panel n'est pas exempt de critiques³³ et on avancera même que ses avantages spécifiques sont autant d'obstacles nouveaux à l'interprétation des résultats³⁴. Il reste qu'averti de ces imperfections, l'analyste peut tenter de les contrôler et que le panel demeure ainsi l'instrument privilégié d'une mesure des changements d'attitudes et d'une identification des variables présidant à ces changements.

Faute de pouvoir disposer d'un échantillon représentatif auquel on aurait administré la même batterie de questions à différents moments de la campagne, nous nous sommes rabattus sur des questionnaires passés par voie de presse ou distribués lors de réunions publiques. Ces instruments, de par le caractère spontané des échantillons qu'ils induisent, nécessitent qu'on renforce les précautions d'utilisation et d'interprétation. On concevra donc qu'ils soient ici très précisément explicités.

a) *Présentation générale*

L'impossible recours aux sondages, et moins encore au panel, nous a fait rechercher un média assurant une audience maximale à l'enquête. Dans le département de la Somme, le quotidien le « Courrier Picard » répondait à cette exigence, de par sa position monopolistique et son taux de pénétration³⁵. A cela s'ajoutait la nécessité de saisir l'expression par

32. Si l'on excepte l'échantillon constitué par R. Cayrol à l'occasion du dernier scrutin présidentiel (résultats partiellement publiés dans « L'Express »), le dernier panel utilisé en France remonte à 1958 (référendum de septembre et législatives de novembre).

33. Risque de production d'une opinion publique comme véritable artefact sociologique, illusoire scientificité des échantillons représentatifs, insuffisante réflexion sur ce à quoi les gens ont cru répondre quand ils ont effectivement répondu... (Pour une synthèse voir Patrick Champagne, « sondages d'opinion et consensus politique » in *Pouvoirs*, n° 5, 1978, pp. 93 à 102 ; voir aussi infra le problème de la préformation des réponses).

34. La répétitivité des questions et la permanence de la population interrogée entraînent outre un effet d'usure (la lassitude se manifeste par un rétrécissement progressif de la base d'échantillonnage) un effet beaucoup plus pervers d'artificialité des opinions (quand l'échantillon représentatif se mue, par la récurrence des questions, en individualités conscientes d'être « élues », la mémorisation des réponses précédemment fournies, le haut degré d'attention quotidiennement porté à l'objet du questionnement — programmes télévisés par exemple — sont autant de biais altérant la « pureté » des opinions enregistrées).

35. En 1983, après enquête de l'O.J.D., « le Courrier Picard » détenait le record national de pénétration — lecteurs dans un département avec un taux de 60,7 %. (« Le Courrier » possède également le premier taux national de circulation : nombre de lecteurs par journal acheté).

les agents sociaux de leurs préoccupations en deux temps spécifiques et donc, pensions-nous, sous deux modalités différentes. Grâce au concours des responsables du journal, deux questionnaires ont donc été publiés sur une pleine page à plus de trois mois d'intervalle.

Le premier, daté du 25 novembre 1982, excluait toute référence à la campagne électorale qui, de fait, n'était pas lancée³⁶. Autant que la date de passation — nous étions à plus de trois mois du premier tour de scrutin —, la neutralité du titre de présentation — « Vous avez la parole... Prenez-la » — et le libellé des questions cherchaient, autant que faire se peut, à occulter chez les répondants leur qualité de futurs électeurs. L'objet proclamé de l'enquête était, dans cette perspective, de recenser « les préoccupations réelles des Picards (...), ce qui est important à leurs yeux (...), ce qui fait problème dans leur vie de tous les jours (...), leurs sujets de satisfaction (...), leurs sources de difficultés »³⁷.

A l'inverse, le second questionnaire s'inscrivait pleinement dans la conjoncture électorale : passé à cinq jours du scrutin (1^{er} mars 1983), sous le titre « Et si vous nous parliez des élections », il abordait successivement les problèmes de l'intérêt manifesté pour la campagne électorale, des moyens d'information utilisés par les électeurs³⁸, de la connaissance des acteurs du jeu politique, du caractère politique du scrutin municipal, des programmes électoraux, des qualités requises chez un maire, des éléments déterminant l'orientation du vote.

La mise en relation des deux questionnaires était délibérément omise : il s'agissait d'appréhender un processus de restructuration des attentes, et les lecteurs ne devaient pas pouvoir se fonder sur leurs réponses antérieures³⁹. Officiellement donc, les deux questionnaires étaient indépendants (le second ne comportait même pas le rappel des auteurs de l'enquête). En fait, la comparabilité nécessaire pour mesurer l'évolution était garantie par la reprise dans l'enquête de mars, de trois des principales questions posées en novembre (« dans votre vie quotidienne, quels sont les problèmes les plus importants que vous rencontrez vous personnellement ? » ; « dans votre commune, quels sont les problèmes les plus importants selon vous ? » ; « dans votre commune, qu'est-ce qui va bien ? ») ainsi que par l'indentification socio-démographique des répondants.

b) *Le dispositif de questionnement*

Outre la possibilité, par des questions invariantes, d'enregistrer des changements d'opinion⁴⁰, la problématique retenue ainsi que les moyens

36. A Amiens, les noms des deux candidats têtes de liste de la majorité (R. Lamps) et de l'opposition (J.-C. Broutin) n'ont été connus que trois semaines après cette date.

37. Extraits du chapeau de présentation du premier questionnaire publié.

38. Cf. supra, tableau n° 1.

39. Du même coup, la comparaison des réponses dans le temps bute, à la différence du panel, sur la méconnaissance du public s'étant prêté au jeu des deux enquêtes. On verra toutefois (supra ; données collectées) que sous l'angle des principales caractéristiques socio-démographiques, les deux échantillons spontanément constitués ne diffèrent guère.

matériels disponibles commandaient qu'on imprime trois traits aux « questionnaires Courrier Picard ». La répétitivité et surtout l'ouverture des questions posées, la distinction de plusieurs niveaux de référence, les moyens d'une identification sociologique des répondants.

• *L'ouverture des questions*

Soucieux de mesurer les altérations que peut provoquer une campagne électorale sur la représentation que les agents se font des enjeux décisifs, on s'est interdit de préjuger en quoi que ce soit la nature ou l'orientation de ces enjeux. Par là même, sauf questions d'identification du répondant, toutes les questions portant sur les préoccupations que les répondants estiment décisives ont été systématiquement laissées ouvertes, ce que permettait également la généralité (« Qu'est-ce qui va bien ? ») des interrogations proposées.

Trois raisons militaient pour ce parti pris.

En premier lieu, la rareté des études sur ce qui, aux yeux des agents sociaux, pose problème. Il eût été tout à fait arbitraire de proposer une liste fermée de sujets « d'intérêt général », dès lors que l'on ne possédait aucune information sur ces sujets⁴¹. Une recherche prétendant analyser des dynamiques de hiérarchisation des problèmes encourt trop le risque de ne proposer que des thèmes familiers aux enquêteurs (donc de retrouver dans la réalité des cases cochées leur propre classement implicite) pour se permettre cette formidable présupposition qu'est la production d'une liste standardisée de « questions posant problèmes ».

L'ouverture du questionnaire découlait ainsi de la volonté d'éviter les classiques effets de suggestion qu'enferme la définition préalable d'une nomenclature de thèmes (pré-)jugés prioritaires⁴².

Outre la prévention de ce risque d'imposition des problématiques⁴³, le parti pris de non fermeture du questionnaire nous fournissait, en plus

40. Plus exactement encore d'enregistrer des changements d'opinion sur les opinions qu'il est légitime d'émettre selon qu'on se situe en ou hors période de mobilisation électorale.

41. Comment, par exemple, préformer une question telle que : « Y a-t-il des problèmes qui vous tiennent particulièrement à cœur et dont on n'a pas suffisamment parlé au cours de cette campagne électorale ? » (questionnaire mars).

42. Ces effets peuvent toutefois réapparaître au moment du codage des réponses (cf. infra).

43. L'arbitraire qui entache toute préformation des réponses rend souvent indéchiffrables et toujours incomparables les différents sondages prétendant rendre compte des préoccupations des Français. Un examen rapide des enquêtes effectuées de novembre 1982 à juin 1983 voit ainsi la catégorie « Maintien du pouvoir d'achat » passer de 1 à 44 % des opinions enregistrées selon que la question porte sur « un risque craint personnellement » ou sur un problème particulièrement important, que le nombre de risques ou de problèmes proposés est de cinq ou de huit, que les réponses sont cumulatives ou exclusives, que les autres réponses proposées sont du même ordre subjectif de gravité — « conditions de vie » ou se situent sur un autre registre : « coup d'état en France », « guerre nucléaire »... (sondages La vie — Louis Harris du 18 novembre 1982, et Parisien Libéré — SOFRÉS, 23 novembre 1982). De même, la catégorie « insécurité, criminalité », au hasard des appellations (« violence », « insécurité dans la rue »), des catégories concurremment proposées, du mode

des orientations manifestes contenues dans les réponses, des matériaux secondaires infiniment précieux permettant d'apprécier les modalités de production des réponses (focalisation du répondant sur un thème ou au contraire ambition d'embrasser une multitude de questions, style employé, longueur des phrases, choix des mots, orthographe, nature de l'argumentation), soit toute la dimension « formelle » des réponses qui, autant que le(s) thème(s) abordé(s) ou l'identité sociale du lecteur, trahit et révèle une certaine perception du monde et de la position qu'on y occupe.

• *Répétitivité des questions et distinction de plusieurs niveaux de référence*

De l'ouverture du questionnaire, découlaient à la fois un degré de généralité maximal dans la formulation des interrogations ainsi qu'une répétitivité des questions destinées à engendrer les réponses les plus complètes et les moins superficielles possibles. Ainsi, pour le premier questionnaire⁴⁴, où il s'agissait d'appréhender les problèmes à la fois quotidiens et personnels des répondants, pas moins de quatre questions étaient posées, renvoyant en fait à une seule opération de codage :

Q 1 : « Dans votre vie quotidienne, quels sont les problèmes les plus importants que vous rencontrez, vous, personnellement ? »

Q 2 : « ...et les gens autour de vous ? »

Q 3 : « Quels sont vos principaux motifs de satisfaction ? »

Q 4 : « Au cours de la semaine passée, avez-vous rencontré des difficultés particulières ? Si oui, lesquelles ? »

Comme on le voit ici, trois modalités différentes (« vous » / « autour de vous », en fait entourage immédiat), (pôle positif — « motifs de satisfaction » / pôle négatif — « problèmes, difficultés »), (formulation générale — « dans votre vie quotidienne » / exemplification pour un passé récent — « au cours de la semaine passée ») visent à provoquer la réponse la plus exhaustive qui soit. De fait, la lecture des questionnaires retournés atteste que des réticences à répondre à une question générale (« Dans votre vie quotidienne ») peuvent se lever quand on tente de placer les enquêtés en situation réelle (« Au cours de la semaine passée... »)⁴⁵.

de hiérarchisation des réponses, du cadre de référence — « question qui se pose le plus à la France », « aux Français », « dont le gouvernement devait s'occuper en priorité » — emporte la faveur de 62 % ou de 12 % des répondants (et même de 0 % pour « Paris-Match » — B.V.A. du 2 juillet 1983... qui n'incluait pas ce thème dans sa liste). Au total, ces enquêtes nous renseignent plus sur les soucis des commanditaires (« restriction grave des libertés individuelles » pour « la Vie », « paix sociale » pour le « Figaro Magazine », « montant de vos impôts » et « climat social dans votre entreprise » pour le « Nouvel Economiste », « moral des Français » pour « Paris-Match ») que sur « les préoccupations des Français ».

44. Reproduit avec le second en annexe I et II.

45. Inversement, certains répondants, généralement issus des classes supérieures, répugnent à descendre au niveau probablement jugé trivial parce que trop contingent des difficultés récemment rencontrées. Pour une analyse de ces différentes dispositions à répondre, cf. ch. IV.

Cette répétitivité est redoublée par la distinction de plusieurs univers de référence : ils'agissait ici de tester la variation des réponses en fonction du cadre d'interrogation, et de comparer cette variation avec celles inhérentes au moment de l'interrogation (en ou hors période de mobilisation électorale).

A cette fin, quatre niveaux ont été retenus : en premier lieu, un niveau individuel renvoyant aux pratiques quotidiennes du répondant⁴⁶ et un niveau de plus grande abstraction référant aux préoccupations collectives générales⁴⁷. Si, comme on le verra, on constate, dès ce stade et pour le même échantillon, des classements thématiques sensiblement différents selon qu'on en appelle à l'individuel ou au collectif, le dépouillement détaillé des questionnaires fait apparaître que cette coupure, cette distinction de niveaux est très inégalement ressentie⁴⁸.

Deux autres cadres de référence étaient proposés : un niveau communal, dans la perspective (inavouée) d'un second questionnaire centré sur les problèmes de la commune dans une conjoncture électorale ; un niveau électoral enfin, permettant, dans le second questionnaire, de vérifier l'ajustement éventuel des attentes aux offres de biens politiques⁴⁹.

46. Réponses aux quatre questions précitées : sur ces quatre questions, une est répétée dans le questionnaire de mars : « dans votre vie quotidienne quels sont les problèmes les plus importants que vous rencontrez vous personnellement ? ».

47. Premier questionnaire ; réponses aux questions : « quelles sont les trois questions les plus urgentes à résoudre en priorité selon vous ? » « Quels sont les sujets dont vous discutez le plus souvent : chez vous ? et avec les gens autour de vous ? Pouvez-vous être plus précis ? ».

48. Il y aurait quelque ethnocentrisme (et nous n'y avons pas entièrement échappé) à considérer que les césures quotidien/général, individuel/collectif sont universellement partagées. Pour plusieurs répondants (généralement issus de milieux modestes), les mêmes préoccupations sont rappelées avec les mêmes modalités quelle que soit la question posée. De même, pour « contraindre » les lecteurs à multiplier les thèmes, nous avons numéroté les lignes de réponses. (Ex. : Q. : « Quels sont les sujets dont vous discutez le plus souvent avec les gens autour de vous ? R1...2...3... Pouvez-vous être plus précis ? ». Cette intervention, minime, a été contrariée par les réponses effectives : si certains n'indiquaient que trois sujets avec une visée évidente de hiérarchisation, nombreux étaient ceux qui multipliaient les problèmes (plus de trois) ou qui, au contraire, se focalisaient sur un seul, souvent personnel, parfois pathétique, le réénonçant (sous des formes peu différentes) à chaque question.

49. Détail des questions intéressant ces deux cadres de référence : Niveau communal : « Etes-vous satisfait d'habiter dans votre commune ? Précisez pourquoi » ; « Dans votre commune quels sont les problèmes les plus importants selon vous ? » ; « Dans votre commune, qu'est-ce qui va bien ? » ; « Que faudrait-il faire, selon vous, dans votre commune, pour que les choses aillent mieux ». Sur ces cinq questions posées en novembre, deux sont reprises en mars (les troisième et quatrième) et deux ont été ajoutées : « Avez-vous rencontré cette semaine des difficultés particulières qui pourraient selon vous être résolues par votre municipalité ? Si oui, pouvez-vous préciser ? »

La perspective électorale n'est évoquée que dans le second questionnaire (cf. supra) : au plan purement thématique (recherche d'une liste de préoccupations), elle se traduit par les questions suivantes : « Durant cette campagne électorale, quelles sont les questions discutées par les différents candidats qui vous semblent à vous les plus intéressantes ? » ; « Y a-t-il des problèmes qui vous tiennent particulièrement à cœur et dont on ne parle pas suffisamment au cours de cette campagne électorale ?... Si oui, lesquels ? »

Au terme de cette batterie de questions ouvertes, nous disposions d'une grille de lecture qu'on peut schématiser ainsi :

Tableau II 5
Grille de lecture des questions ouvertes ⁵⁰

Cadres de référence	Conjoncture routinisée hors mobilisation électorale (novembre)	mobilisée campagne électorale (mars)
Quotidien	a)	d)
Collectif général ..	b)	
Communal	c)	e)
Offre électorale ..		f)

• *L'identification des répondants*

On sait que l'analyse sociologique devient proprement impossible dès lors qu'on traite un groupe social quelconque comme une masse indistincte dont on s'interdit de repérer les constituants et par là même de penser les éventuels principes de distinction, d'opposition donc de structuration.

De manière plus technique, la spontanéité de l'échantillon recueilli (répond qui veut..., en fait qui y trouve un intérêt...) rendait nécessaire l'identification des répondants afin de ne pas généraliser abusivement les tendances et opinions manifestées.

L'étude étant principalement centrée sur les élections municipales, on a mis en place deux séries d'indicateurs ; les uns socio-démographiques et les autres plus spécifiquement centrés sur le rapport que les répondants entretiennent avec l'univers politique.

• *Les indicateurs socio-démographiques*

Il s'agit ici des données sur l'âge, le sexe, la situation de famille, le diplôme de fin d'études, le statut d'activité et (éventuellement) la profession précise ⁵¹. Plus précisément, les deux questionnaires ont essayé de cerner le degré d'intégration territoriale des agents en distinguant le lieu de naissance du lieu de résidence actuel, et du lieu (éventuel) de travail, avec, à chaque fois, mention de l'ancienneté (de domicile,

50. Le tableau indique la possibilité de mettre en relation. Notre étude aurait pu se contenter de deux types d'associations : préoccupations communales novembre / mars (c et e), d'une part, et préoccupations communales mars / réactions à l'offre électorale mars (e et f). Mais cette restriction nous aurait privé de l'observation de deux phénomènes : le refoulement qu'entraîne chez certains (à identifier sociologiquement) une campagne électorale sur la formulation de leurs propres préoccupations quotidiennes (a et d) ; la censure qui apparaît chez certains agents, alors même que la conjoncture n'est pas électorale, quand on passait d'un niveau « privatif » à un niveau « public » (a et b, a et c). Cf. aussi chapitre IV.

51. Sur la réticence de certains répondants face à ces questions d'identification, cf. ch. IV.

de lieu de travail). Était par là même construit un indicateur dit « d'intégration à l'espace local » permettant de faire varier le sens des préoccupations avec le degré d'enracinement de l'individu dans la commune où il est censé voter⁵².

• *Les indicateurs de proximité par rapport aux champs politiques*

Peu présents dans le premier questionnaire (lequel, rappelons-le, tentait d'obtenir une approche non électoralement centrée des préoccupations), ils consistaient simplement dans la collecte d'information sur l'appartenance éventuelle des répondants à un syndicat, à un parti politique, à une association et/ou à un conseil municipal et sur l'exercice éventuel de responsabilités au sein de ces groupements. On obtenait ainsi, après codage, un second indicateur simple, dit de « capital social collectif » variant de 0 à 5 attributs (0 à 5 réponses positives à ces questions fermées).

Le questionnaire de mars complétait ces renseignements par construction d'un nouvel indicateur dit de « proximité par rapport aux autorités politiques », échelonné celui-là de 0 à 4⁵³.

Anticipant quelques instants sur ce qui va suivre (codage et analyse des résultats), on doit reconnaître que le croisement de ces deux indicateurs avec les questions nous intéressant principalement (soit la répartition thématique des préoccupations aux différents niveaux envisagés) s'est révélé, à la différence des indicateurs sociaux plus classiques, assez peu probant, la possession d'un grand (ou d'un petit) nombre d'attributs de Capital Social Collectif ou de Proximité par rapport aux Autorités Politiques locales ne discriminant que faiblement les réponses obtenues. On a sans doute, lors de la phase de confection du questionnaire, surestimé la vertu universaliste de ces deux indicateurs (un capital maximum ou minimum ne revêt pas une signification égale dans la structuration des préférences des répondants)⁵⁴. Il eût fallu, en fait, une analyse multivariée (ce que la faible taille de l'échantillon empêchait) pour démêler la portée exacte de la possession de tels ou tels attributs en croisant celle-ci avec la

52. La présence dans la commune lors des précédentes élections, mieux la naissance du répondant dans cette commune, sont des facteurs pouvant sensiblement influencer le sens des réponses. De même l'éventuelle différence entre le domicile et le lieu de travail peut expliquer la surfréquence d'apparition de thèmes tels le développement économique, les transports, les conditions de travail...

53. Réponses aux questions : « Avez-vous déjà eu l'occasion de rencontrer personnellement : votre maire, un conseiller municipal de votre commune, un des candidats aux élections municipales ? » ; « Vous êtes-vous déjà adressé personnellement à votre maire, ou à un conseiller municipal pour régler une difficulté ? ».

54. Il est certain que la connaissance du maire ou des conseillers (et plus exactement la signification que peut revêtir le terme « rencontrer » ainsi que les conséquences qu'elle entraîne) varie considérablement selon que l'on habite une commune rurale ou Amiens. De même, le terme « s'adresser » peut recouvrir des démarches aussi différentes que la supplique, la demande d'aide personnelle, la réclamation administrative, ou la protestation d'ordre général.

L'indicateur « Capital social collectif » apparaît à la réflexion aussi grossier tant les conséquences qu'empporte l'adhésion à la FNSEA ou à la CGT, à Amnesty International ou au Comité des Fêtes du village sont différentes...

position sociale ou le lieu de résidence ainsi qu'avec la nature et l'orientation des problèmes abordés⁵⁵.

Au total, un indicateur synthétique (et sans doute, trop synthétique comme « le capital social collectif ») nous aura moins servi comme variable indépendante que comme mesure des biais et de la représentativité de l'échantillon.

Et ce sont des indications apparemment moins objectives et moins aisément codables qui, à l'expérience, ont permis de saisir les rapports des répondants au Politique : type de délégation spontanément choisie⁵⁶, aptitude à percevoir une solution et nature de la solution envisagée⁵⁷, qualités requises chez un maire et critères affichés du vote⁵⁸.

c) *Les limites d'interprétation*

La collecte des données soulève deux types de problèmes : si l'un — la représentativité de l'échantillon obtenu — est d'avantage source d'informations que de blocages, l'autre — le taux effectif de répondants — assigne des limites réelles à l'interprétation des résultats.

• *La représentativité de l'échantillon*

Envoyé par voie de presse, un questionnaire réunit nécessairement un échantillon spontané qui ne peut être qu'exceptionnellement représentatif de la population de référence.

Ayant pris le Courrier Picard comme support, on bénéficiait toutefois d'un atout non négligeable : la représentation relativement égale du quotidien dans toutes les couches de la population de la Somme, que celles-ci soient stratifiées sous l'angle du lieu de résidence, de la profession, du sexe, de l'âge ou du revenu⁵⁹.

S'il existe quelques distorsions entre le lectorat du quotidien utilisé et la population visée, celles-ci restent minimales et en tout cas de moindre

55. Seule l'analyse multivariée permettrait de distinguer les effets d'un fort capital social collectif associé à un capital individuel préexistant — scolaire par exemple — (ici, la ressource politique parce qu'elle se cumule avec une autre ressource est en elle-même moins influente) de ceux d'un capital social collectif élevé sans capital individuel (dans ce cas, le CSC est doté d'une efficacité propre incontestable).

56. Réponses dans le premier questionnaire à l'interrogation : « Qui serait, selon vous, le mieux placé pour résoudre chacune de ces questions ? » [NDLR : « les questions les plus urgentes à résoudre en priorité selon vous ».]

57. Premier questionnaire toujours ; réponse à la question : « Que faudrait-il faire, selon vous, dans votre commune, pour que les choses aillent mieux ? »

58. Second questionnaire ; réponses aux questions : « Quelles sont, selon vous, les qualités d'un bon maire ? » ; « Le 6 mars prochain, au moment de voter, qu'est-ce qui va compter le plus pour vous, qu'est-ce qui a décider votre vote ? » Ces questions, comme les deux précédentes, étaient laissées totalement ouvertes. Sur le codage détaillé de cet ensemble, cf. infra.

59. Les enquêtes du CESP indiquent ainsi que de 1977 à 1983, le pourcentage de femmes lectrices du quotidien oscille entre 45 et 51 % ; la proportion d'ouvriers et d'employés dans le lectorat varie de 32 à 42 % ; entre 45 et 58 % des lecteurs ont un niveau d'instruction primaire ; 38 à 41 % habitent des communes rurales (le calcul d'indices de représentation est rendu difficile par l'évolution assez heurtée des chiffres d'une année à l'autre).

ampleur que pour la moyenne des autres journaux comparables. Mais que le lectorat du *Courrier Picard* soit globalement représentatif de l'électorat du département n'induit pas pour autant, un usage identique de ce quotidien qui précisément s'ingénie à diversifier ses rubriques, en essayant de susciter des intérêts socialement — voire politiquement — très différenciés⁶⁰. Dès le départ, nos questionnaires, de par leur contenu, avaient peu de chance de reproduire fidèlement la structure sociodémographique du lectorat du *Courrier Picard*.

Certains biais sont classiques, parce que communs à tout questionnaire par écrit ne visant pas une population très précise : ainsi de la sous-représentation féminine (31 % seulement de répondantes aux deux enquêtes), fruit évident d'une division du travail de représentation à l'extérieur qui n'a pas encore épuisé tous ses effets⁶¹. La sur-représentation des diplômés n'a rien qui puisse non plus étonner : sans doute son ampleur (27 et 32 % de bacheliers pour chacun des questionnaires) tient-elle ici au parti pris d'ouverture maximale des questions. Participe sans doute aussi de la même logique, la sous-représentation des classes populaires, déjà perceptible dans la différence entre le lectorat et l'électorat, et qui est ici surdéterminée par l'origine, la forme et le contenu du questionnaire⁶².

Les conditions de l'enquête (forte publicité faite à Amiens, légère surpénétration du quotidien dans la capitale régionale), ajoutées aux deux données précédentes, expliquent de même la sur-représentation des Amiénois dans l'échantillon recueilli⁶³, sur-représentation qui est en fait un atout, l'essentiel du travail d'analyse de l'offre ayant porté sur cette ville.

Les différents biais précités (sur-représentation des diplômés et des citoyens, sous-représentation des femmes et des classes populaires) se conjuguent dans l'accumulation par nos échantillons d'un capital social collectif moyen sensiblement supérieur à celui de la population (sept fois plus

60. Il y aurait une étude à entreprendre sur les usages sociaux d'un quotidien comme le *Courrier Picard*. Notons simplement à ce stade que peu de quotidiens ont moins le souci de l'homogénéité, de la ligne directrice, du fil conducteur que le *Courrier Picard* où se cotoient tous les genres et tous les styles. D'où ce record national de pénétration et cette relative représentativité du lectorat qu'on a déjà évoqués.

61. Dans quatre cas, les conjoints répondent chacun de son côté sur le même questionnaire. Si l'on retire les veuves, près de quatre questionnaires sur cinq ont été remplis par « le chef de famille », lequel indique parfois qu'il s'exprime au nom de la famille.

62. Si l'on regroupe dans une seule catégorie les ouvriers, personnels de service et employés (ancienne nomenclature de l'INSEE, excluant toutefois dans nos calculs les contremaîtres), 54 % de la population active du département de la Somme rentrait en 1982 dans ce groupe, contre seulement 25 % et 33 % des répondants aux questionnaires de novembre et de mars, cf. chapitre IV.

63. Respectivement 41 et 44 % des répondants alors que 25 % seulement des habitants du département résident dans la ville-préfecture.

Les habitants des petites communes (dans l'enquête, des communes de moins de 3 500 habitants, barre juridique au-delà de laquelle s'appliquait le nouveau mode de scrutin) sont par là même, assez nettement sous-représentés (coefficients de représentation respectifs de 31 et 68).

d'adhérents à un parti politique ou à un syndicat que la moyenne nationale) ⁶⁴.

Pour logique que puisse paraître cette sur-représentation globale, eu égard aux biais précédemment entrevus ⁶⁵, on notera que loin de varier avec le caractère plus ouvertement politique du questionnaire, l'indicateur de capital social collectif y reste quasiment insensible : que le questionnaire aborde des préoccupations non politiquement marquées (novembre) ou qu'il se situe dans une perspective franchement électorale (mars), le pourcentage de répondants, n'ayant aucun attribut organisationnel ou en réunissant trois et plus de trois, ne varie pas : respectivement 44 et 43 %, 12 et 13 %. On doit dès lors admettre que l'adhésion à une organisation engendre ou confirme ⁶⁶ une aptitude et une compétence que l'agent se reconnaît à répondre à tout questionnaire écrit, qui transcende largement l'objet et le domaine d'investigation du questionnaire.

Plus généralement, ce fut l'une des grandes surprises de la recherche que de constater la similitude de deux échantillons spontanés réunis sur des objets et des principes de présentation qu'on avait voulu explicitement différents. Un seul des indicateurs socio-démographiques réagit réellement à la différence de nature des deux questionnaires : celui relatif à l'intégration des répondants dans l'espace local. Alors qu'en novembre, 60 % des lecteurs avaient une ancienneté de résidence supérieure ou égale à 12 ans (chiffre déjà considérable), il s'en trouve 72% dans l'enquête de mars. La disposition à répondre à des questions portant sur sa commune (moins d'un quart des interrogations de novembre, les trois quarts du questionnaire de mars) est ici, assez naturellement, fonction du degré d'enracinement dans celle-ci.

64. Notre base de comparaison ne pouvant être, faute d'informations, le département de la Somme, nous nous sommes appuyés sur les données réunies en 1981 par le ministère de la Culture, « *Les Pratiques culturelles des Français* », Dalloz, 1983. Les données de la présente enquête sont, sur ce point présentées dans le chapitre IV.

65. On a vu que nos échantillons privilégient les hommes, les diplômés. Par contre, on n'obtient pas de distorsions sensibles pour le statut d'activité, ni pour la structure par âge, hormis une légère sur-représentation des 45-64 ans. Or le sondage commandité par le Ministère de la Culture révélait que ces trois variables (sexe, diplôme, âge) sont largement discriminants de l'appartenance à une organisation. Alors que 4,2 % seulement des Français sont syndiqués, la proportion passe à 7,2 % pour les hommes, 6,5 % chez les 40-59 ans, 7,7 % pour les titulaires du baccalauréat (ou plus). Dans notre échantillon, même le lieu de résidence ajoutait à ces facteurs : sur-représentés par rapport à la moyenne française (mais sous-représentés par rapport à la moyenne du département de la somme), les habitants des communes rurales, notamment les agriculteurs, sont en effet très syndicalisés.

(Pour le Ministère de la Culture, en 1981, 6 % des habitants des communes rurales appartenaient à une organisation syndicale, ce chiffre tenant pour beaucoup au poids de l'FNSEA, 18 % des agriculteurs étant syndiqués contre par exemple 2,9 % des ouvriers spécialisés).

Sources : Ministère de la Culture, Service des Etudes et des Recherches, « *Pratiques culturelles* ».

66. De toutes les données socio-démographiques retenues par le Ministère de la Culture (sexe, âge, CSP, lieu de résidence, situation de famille), le diplôme de fin d'études s'avère être la variable la plus discriminante : 20 % seulement des non-diplômés font partie d'une association quelconque (sportive, culturelle, politique..) contre 48 % des titulaires du bac et plus.

Au total, les différents biais affectant nos échantillons ne sont sources d'obstacles insurmontables que si l'on s'adonne au culte de la représentativité comme critère suffisant et nécessaire de scientificité. Il suffit d'être averti des différentes sur et sous-représentations qui structurent l'échantillon pour pouvoir analyser correctement celui-ci⁶⁷. Ce qu'apporte par contre un échantillon spontané, c'est la possibilité de repérer les intérêts qui ont porté tel groupe d'agents (et pas, ou moins, tel autre) à répondre, intérêt à mettre en relation avec le type de questions posées, la forme de celles-ci, le support utilisé, l'institution productrice de l'enquête...

À la condition qu'elles soient connues et reconnues, « les impuretés » de l'échantillon collecté n'oblitérent pas d'emblée l'analyse, mais au contraire l'enrichissent. Plus sérieuses étaient les difficultés liées au nombre de répondants.

• *Le taux de répondants*

Les obstacles matériels à la recherche apparaissent crûment quand, faute de pouvoir réaliser une enquête sur grande échelle, l'équipe doit passer par un organe de presse et quand, faute de disposer de la moindre information préalable sur l'objet d'étude (les attentes des agents sociaux), elle est contrainte d'ouvrir au maximum ses questions.

Le gain en qualité (chaque questionnaire rempli est, par sa densité, une mine d'enseignements) se paye lourdement d'un faible rendement quantitatif. Bien que publié les jours de plus grande vente, le premier questionnaire n'a réuni que 186 réponses et le second 223, soit, rapporté au nombre d'exemplaires achetés, un taux de retour d'environ 0,30 %⁶⁸.

Avant de fixer les limites qu'un tel chiffre assigne à l'interprétation des résultats, on peut tenter (pour l'avenir...) d'en rechercher les raisons en comparant notamment cette infortune avec les succès relatifs dont ont pu bénéficier, dans le même quotidien, d'autres appels aux lecteurs⁶⁹.

Si l'on ne peut négliger les barrières traditionnelles dues au genre de l'enquête⁷⁰, la première explication semble résider dans le caractère délibérément ouvert des questions qui supposait à son tour un rapport familier à la communication écrite⁷¹. Une préformation des réponses

67. Pour prendre deux exemples, on n'érigera pas en donnée scientifique le fait que 35 % de nos répondants considèrent les élections municipales comme un scrutin politique, ou que 57 % se déclarent très intéressés par la campagne électorale. En eux-même, ces chiffres n'ont aucune valeur s'ils ne sont rapportés à la surpolitisation de nos répondants, et surtout, s'ils ne sont pas croisés avec d'autres données, et notamment avec les catégories thématiques qu'on a pu dégager à partir des questions ouvertes.

68. Le chiffre de diffusion totale du *Courrier Picard* pour le département de la Somme au dernier trimestre 1982 était de 66 000 exemplaires vendus.

69. On pourra également se reporter au début du chapitre IV qui, analysant les intérêts sociaux à répondre fournit des indications sur l'intérêt... à ne pas répondre.

70. Perte de temps ; coût du timbre...

71. On raisonne ici en terme de probabilité de réponses. C'est dire que plusieurs questionnaires peuvent avoir été remplis par des agents sociaux pour

aurait, dans ces conditions, sûrement augmenté le rendement numérique ⁷², mais on aura compris qu'elle était ici rigoureusement impossible.

De même, la généralité des questions posées ainsi que leur répétitivité a probablement rebuté nombre de lecteurs. L'objet d'étude étant très général (« Quelles sont les préoccupations réelles des Picards ? », « Que pensez-vous de la campagne électorale ? ») et ne pouvant être davantage spécifié sauf à fausser l'enquête, une grande partie des lecteurs a pu légitimement douter de l'utilité d'une réponse. Les questions, inhabituelles par leur ampleur, ont probablement désarçonné les lecteurs ⁷³.

La répétitivité des questions, si elle a permis un supplément d'informations pour les questionnaires retournés, a probablement diminué encore la probabilité de renvoi, entraînant une certaine désaffection des couches aisées de la population ⁷⁴.

Au total, perçus sous deux modalités contraires, les questionnaires ont sans doute suscité un double mouvement répulsif : abstention des classes populaires devant l'ouverture des questions transformant l'acte de réponse en exercice académique ; réprobation des lecteurs davantage dotés en capital culturel devant une enquête perçue, de par la répétition des formules, comme trop primaire.

Enfin, le caractère ludique inhérent à tout appel au lectorat (l'enquête est aussi... un jeu social) a sans doute gravement fait défaut, la promesse de publication des résultats ne suffisant pas à amorcer un réel intérêt à répondre ⁷⁵. L'opération « Elections européennes Courrier Picard » témoigne, par ses résultats, de l'importance de cette dimension. Si le questionnaire publié en mai 1984 recueille plus de 1 300 réponses ⁷⁶, c'est certes parce qu'il est entièrement fermé, que son objet est très clairement explicité

qui l'écriture n'est pas un vecteur familier de communication sociale. Dans ce cas, des intérêts à répondre plus puissants ont permis de surmonter cette barrière (cf. ch. IV).

72. Un questionnaire universitaire passé un mois plus tôt dans les mêmes colonnes et ne comportant aucune question ouverte avait ainsi enregistré plus de 400 réponses ; lire la présentation et l'analyse des résultats par F. Rangeon, in « *La communication administration-administrés* », Publications du CURAPP, PUF, 1983 (166 p.).

73. La légère augmentation du nombre de répondants au second questionnaire (+ 20 %) s'expliquerait ainsi par le fait qu'il était davantage ciblé (« Et si vous nous parliez des élections ») et concernait un domaine classique d'investigation.

74. Plusieurs facteurs sont ici à l'œuvre : suspicion vis-à-vis de questions d'identification trop précises, garantissant insuffisamment l'anonymat promis ; répétition des questions ouvertes jugée exagérément didactique ; libellé de ces dernières à la limite de la correction grammaticale (« Qu'est-ce qui va bien ? ») ; illégitimité des questions portant sur la vie privée, les problèmes quotidiens, les difficultés rencontrées la semaine passée (on retrouve ici la césure public/privé)...

75. C'est dans cette perspective ludique que l'analyse en terme de coût-avantage peut trouver son meilleur terrain d'application. Face au coût social que peut représenter la réponse, (l'exercice est perçu comme scolaire mais au double sens du mot : renvoi à des institutions dans lesquelles on a échoué, ou représentation péjorative de l'épithète) l'avantage symbolique (lire les résultats d'un jeu auquel on a participé) était ici trop minime.

76. Ce chiffre semble situer la barre maximale qu'un questionnaire écrit peut prétendre atteindre (taux de réponse : 2 %).

par les promoteurs de l'opération, mais aussi parce que ceux-ci ont tenu à tester l'information des lecteurs ⁷⁷ — on est très proche ici du jeu radio-phonique classique — et surtout ont inséré une question portant sur les intentions de vote en présentant les huit listes alors connues.

Avec le recul, le faible nombre des réponses enregistrées nous apparaît à la fois inéluctable (inhérent à un questionnaire envoyé par voie de presse et très ouvert dans ses questions) et amendable à la marge (questions d'identification dispersées dans le corps du texte, tonalité ludique permettant de peser sur la balance coût-avantage des répondants).

Quoiqu'il en soit, le total collecté assigne certaines limites au dépouillement des réponses : ainsi, les croisements des variables n'ont été opérés que quand les sous-échantillons atteignaient une taille suffisante. Les relations n'ont été retenues que quand elles apparaissaient avec une certaine netteté statistique, quand elles corroboraient d'autres travaux, ou quand elles recoupaient d'autres résultats obtenus à partir d'autres matériaux de l'enquête, et notamment le troisième type de questionnaire élaboré : celui relatif aux participants des meetings...

2) « Les questionnaires réunions publiques »

S'il est vrai que, loin d'être unilatéralement déterminée par une quelconque demande, l'offre de produits politiques tend plutôt à pré-orienter les attentes des non-spécialistes du débat politique, ce phénomène d'imposition de problématique ⁷⁸ devait se vérifier d'autant plus que les agents sociaux sont plus proches des acteurs politiques.

Élément de validation partielle des hypothèses initiales, l'élaboration d'un questionnaire distribué aux participants des meetings tenus durant la campagne permettait de surcroît l'analyse — encore très embryonnaire — de cette population spécifique qu'est l'auditoire des réunions politiques ouvertes au public ⁷⁹.

Trois considérations ont guidé l'élaboration de ce quatrième questionnaire :

— Sa nécessaire brièveté d'abord : distribué au début des meetings (lesquels, par bonheur, commencent régulièrement en retard), ce matériau d'enquête, de par les conditions matérielles dans lesquelles il était rempli, ne pouvait être trop long : ronéoté sur format classique (21 × 29,7) il a donc été limité à quatorze questions dont cinq seulement étaient ouvertes ;

— La comparabilité de cet instrument avec les autres données collectées : outre les questions d'identification, ce document reprenait donc deux

77. Exemple : « Combien de pays compte la CEE ? 6, 9 ou 10 » ; « Où se trouve le siège du Parlement européen ? Luxembourg, Bruxelles ou Strasbourg ? »

78. « Problématique » est pris ici au sens très large (donné par le Robert) de « délimitation d'un ensemble de problèmes dont les éléments sont liés »... par leur possible solutionnement politique.

79. L'enquête précitée du Ministère de la Culture fournit cependant quelques indications sur cette pratique culturelle qu'est l'assistance aux réunions électorales et qui toucherait approximativement 9 % des adultes.

des principales interrogations posées dans les questionnaires Courrier Picard et relatives aux problèmes quotidiens et communaux ⁸⁰ ;

— La possibilité de mesurer (et de vérifier) la proximité des participants avec les producteurs du champ politique. Outre les indications précitées relatives au « Capital social collectif », on a cherché à apprécier la fréquence de participation aux meetings, ses modalités pratiques, la solidité des intentions de vote ainsi que le degré de reprise spontanée des propositions de la liste qu'on venait soutenir ou de reprise critique de celles de la liste adverse ⁸¹.

Sans anticiper ici sur les résultats de l'enquête ⁸², il apparaît que l'intention méthodologique de départ (saisir à travers la population des meetings une catégorie intermédiaire entre le plus grand nombre des profanes et les spécialistes et analyser la hiérarchisation qu'opère ce groupe des problèmes en comparaison avec les produits offerts) s'est révélée féconde.

La présence à une réunion publique conforte une orientation politique préexistante et ne joue qu'un rôle infime d'information et de conviction pour des électeurs encore hésitants. (5 % seulement des répondants ne savent pas encore pour qui ils voteront) ⁸³. Le meeting réunit des électeurs habitués à ce type de manifestations (seuls 14 % déclarent y venir pour la première fois), et qui ne s'y déplacent que pour écouter les orateurs dont ils sont politiquement proches (pour 77 % d'entre eux, 85 % si l'on défalque les sans réponse). Enfin, les participants aux meetings se distinguent du reste de la population par un « capital social collectif » sensiblement plus élevé que le citoyen moyen : seul 30 % des répondants n'adhèrent à aucune association ou organisation (68 % des Français, 43 % des répondants aux deux questionnaires Courrier Picard) ; 43 % sont membres d'un parti ou d'un club politique (contre respectivement 1,5 et 11 %) ; 32 % enfin sont syndiqués (4,2 et 29 %).

A la différence des questionnaires passés par voie de presse, le taux de retour des questionnaires meetings peut être jugé satisfaisant : au total,

80. « Dans votre vie quotidienne, quels sont les problèmes les plus importants que vous rencontrez vous personnellement ? »

— « Dans votre commune, quelles sont pour vous les principales questions qui se posent actuellement ? » Le questionnaire est intégralement reproduit en Annexe III.

81. Détail des questions posées :

— « Assistez-vous à des meetings ou réunions politiques ? de temps en temps, souvent, c'est la première fois. »

— « Assistez-vous aux réunions ? toujours du même parti, des partis de même tendance, des partis de toutes les tendances ? »

— « Êtes-vous venu (e) à la réunion de ce soir ? seul (e), en famille, avec des amis (es), avec des collègues de travail, autres (précisez). »

— « Savez-vous d'ores et déjà pour quelle liste vous allez voter aux prochaines élections municipales ? oui, non, autre réponse. »

— « Concernant les élections municipales, quelle est selon vous la proposition des partis de gauche (d'opposition) qui vous semble :

— la plus importante ?

— la plus intéressante ? »

82. Cf. *intra*, chapitres IV et V.

83. Chiffre d'autant plus faible que pour 40 % d'entre eux, les questionnaires ont été remplis plus de deux mois avant le premier tour de scrutin.

393 fiches ont été remplies, également réparties entre meetings de gauche et meetings d'opposition, le pourcentage de répondants pouvant aller dans certaines réunions jusqu'à 40 %.

L'ambiance bon-enfant des réunions (on retrouve ici la dimension ludique), les retards horaires autorisant qu'on prenne un peu de temps pour remplir un document, le caractère plus restreint et plus homogène du groupe à qui l'on s'adressait, l'assistance prêtée par les organisateurs des réunions ainsi que l'insistance des étudiant(e)s à collecter les réponses⁸⁴, le faible nombre des questions, leur caractère peu ouvert, la précision du chapeau d'introduction⁸⁵ sont autant de facteurs explicatifs de ce taux, somme toute honorable.

Reste la question de la représentativité des répondants par rapport, d'une part aux participants effectifs, d'autre part, à la population de référence (Amiens). Nos chiffres confirment les indications de l'enquête du Ministère de la Culture (très forte sur-représentation des diplômés et des classes supérieures, quelle que soit l'orientation politique de la réunion, mais d'autant plus qu'on se trouve dans une réunion de l'opposition), en les accentuant encore (notre échantillon comporte par exemple 46 % de titulaires du baccalauréat, contre 34 % pour l'enquête nationale)⁸⁶.

Il faudrait, en conclusion, souligner que les multiples imperfections relevées, ainsi que les limites d'interprétation que ces imperfections assignaient à l'examen des résultats, ne doivent pas dissimuler la présence de matériaux qualitativement irremplaçables.

De même, les biais affectant la base d'échantillonnage ne peuvent totalement occulter le fait qu'autour de questions invariantes et à travers quatre formules d'enquête, près de 850 questionnaires ont été réunis.

D) *Les données relatives à l'échange*

Schématisé à l'extrême, le dispositif d'enquête pourrait se résumer en trois étapes :

- 1) évaluation des produits offerts ;
- 2) saisine des attentes des profanes ;
- 3) mesure précise des échanges réalisés sur et par le marché électoral par collecte de données relatives à ce troisième terme.

84. Que les uns et les autres soient ici remerciés pour leur compréhension et leur dévouement.

85. Cf. annexe III.

86. C'est l'occasion d'insister sur l'obstacle considérable que représente, même pour un questionnaire largement préformé, le rapport à l'écrit des répondants. Dans certaines réunions tenues par le maire dans des quartiers populaires (où les auditoires réduits à une quarantaine de personnes facilitent une observation minutieuse), plusieurs étudiants se sont vus proposer de remplir les documents à la place des personnes sollicitées, ces dernières acceptant volontiers de dicter leur réponse.

C'est, en fait, engager une vision étroitement positiviste de la recherche que de supposer qu'en matière d'échange, il puisse y avoir des « données », autrement dit que l'échange puisse apparaître par la seule vertu de sa réalité⁸⁷.

L'échange est certes difficilement appréhendable car il est largement souterrain⁸⁸, et engage des mécanismes complexes d'alchimie sociale⁸⁹ ; pour autant, on chercherait en vain un instrument spécifique, si raffiné soit-il, qui permettrait de l'observer en « tant quel tel ». La relation offre-attentes, loin qu'elle se donne à voir pour qui sait la mesurer, n'est possible qu'au prix d'une opération abstraite d'articulation. L'opération d'échange échappe à la mesure directe en ce qu'elle n'est pas « une donnée », un objet d'étude autonomisable. Elle est tout entière contenue dans les mécanismes de constitution de l'offre et de structuration des attentes⁹⁰. C'est donc dans « les données construites » pour appréhender offre et attente que réside la possible mesure de l'existence et de l'intensité d'un échange, enjeu véritable, quoique latent, du jeu électoral.

D'un côté, les producteurs intègrent dans leurs discours ce qu'ils supposent être les attentes de leurs destinataires, anticipant par là même les sanctions supposées du marché lectoral ; de l'autre, les agents sociaux reprennent à un degré variable les discours tenus.

C'est au total, par l'étude (donc l'observation) de ces deux mécanismes d'intégration et de reprise que peut finalement apparaître un échange (inégal, partiel, biaisé...).

II. — L'EXPLOITATION DES DONNEES

Si, de par la nature des matériaux réunis, les données collectées pour analyser l'offre et les attentes ont parfois nécessité un traitement spécifique, la problématique sous-tendant l'enquête (étude des propriétés relationnelles de chacun des deux termes) supposait qu'une exploitation commune, homogénéisant les données, soit, sur certains points au moins, entreprise. L'établissement d'une grille de classement des thèmes abordés avant, puis

87. Sauf évidemment à opérer une translation immédiate et non contrôlée des mécanismes du marché monétaire aux marchés électoraux. De même que la réalité de l'échange sur le marché des biens s'objectivise dans un prix et dans des quantités vendues, on a pu avancer que la réalité de l'échange sur les marchés électoraux était mesurable par l'élection de X promettant Y de biens publics. Pour une critique de cette vision simpliste, voir infra ch. III : le concept d'offre de produits politiques.

88. Le réduire à l'événement public d'une élection n'a que peu de sens.

89. Dont le concept de « représentation » rend bien compte.

90. Pour l'offre, le contenu des discours (thèmes abordés, modalisation des thèmes), la trajectoire et la représentativité sociale des représentants sont autant d'instruments approchant l'échange. De même, pour les attentes, l'assistance aux réunions, le degré de reprise des discours dans les conversations informelles et plus approximativement... le vote.

durant la campagne, par les spécialistes du jeu électoral ou ses spectateurs, répondait à cette nécessité.

A) L'établissement d'une nomenclature de catégories thématiques

Avant que ne débute la campagne électorale, le premier questionnaire publié dans le *Courrier Picard* avait permis d'enregistrer, dans les limites de l'échantillon collecté, un certain nombre de préoccupations que les répondants mettaient en avant quand ils étaient interrogés sur ce qui leur semblait poser problème tant au plan personnel qu'au niveau collectif, dans leur vie quotidienne et/ou dans le cadre de leur commune. Sur ce qu'on pouvait désigner comme étant des attentes latentes, intervient un ensemble de discours politiques prononcés dans une conjoncture où est légitimée la prise de parole de représentants politiques chargés d'instruire les bilans, d'énoncer le présent et de tracer des perspectives d'action (*données brutes sur l'offre*) en direction d'agents socialement requis de s'intéresser à cette présentation — représentation de leur propre sort. Ces discours, à la fois concurrentiels (puisqu'émanant d'entreprises politiques rivales) et proches (puisqu'émis par des spécialistes dotés comme tels de préoccupations spécifiques) délimitent, par l'insistance à soulever tel problème et à en ignorer tel autre, par l'exposition de tel ou tel mode de résolution des questions, un univers des préoccupations légitimes, en fait circonscrit à l'espace du soluble politiquement. Cette délimitation exerce à son tour des effets (à mesurer) sur les agents non spécialistes qui, interrogés sur leurs sujets de mécontentement ou de satisfaction (*second questionnaire Courrier Picard*), occultent, altèrent ou censurent leurs réponses précédentes, et reprennent de façon plus ou moins empruntée les discours politiques publics, ce d'autant plus qu'ils sont proches du champ de production (*questionnaires meetings*).

À l'issue de ce travail d'observation, nous disposons donc de cinq types de documents (quatre questionnaires et un ensemble de matériaux de propagande, deux intéressant l'offre et trois les attentes), documents comparables sous l'angle des thèmes abordés dans chacun.

On a donc tenté de mettre au point une grille unique permettant un premier dépouillement uniforme de l'ensemble de ces données.

Au plan méthodologique, on se trouvait alors confronté aux problèmes classiques de l'analyse du contenu (pour l'offre notamment) et du codage de questions laissées ouvertes (pour les attentes), en sachant bien qu'il n'existe aucune taxinomie parfaite et que le projet de construction d'un schéma universel de classement est parfaitement utopique⁹¹.

91. Si comme le déplorait Pool, « nous ne sommes pas encore au point où nous pouvons construire un schéma d'analyse de contenu, car deux analystes, devant une même liste de mots, risquent fort de les regrouper sous des concepts différents » (cité par Madeleine Grawitz, *Méthode des Sciences Sociales*, Dalloz,

Les catégories finalement retenues (tableau 6) sont le produit des orientations suivantes :

- un codage en contexte, résultant des préoccupations effectivement trouvées dans les questionnaires adressés aux lecteurs et dans les tracts, affiches, allocutions de meetings tenus par les candidats ;
- la recherche d'une exhaustivité des thèmes rencontrés ;
- la non disjonction des thèmes codés.

Tableau II 6

Catégories thématiques retenues pour le codage des matériaux ⁹²

1) Emploi	14) Relations interpersonnelles
2) Développement économique	15) Loisirs - Culture - Sports
3) Pouvoir d'achat	16) Vie privée (santé, famille)
4) Logement	17) Commerce - Centre ville
5) Impôts, fiscalité	18) Champ politique national
6) Bureaucratie	19) Champ politique local
7) Conditions de travail	20) Gestion et réalisations municipales
8) Circulation	21) Démocratie locale
9) Transports	22) Ecole
10) Voirie	23) Immigrés
11) Sécurité	24) Aide sociale
12) Propreté	25) « Grands thèmes humanistes »
13) Cadre de vie	26) Moralisation

1) *Un codage en contexte*

Les catégories finalement retenues n'ont, bien sûr, de valeur que par rapport à l'enquête qui les a fait naître : à ce titre, elles n'ont aucune prétention à sortir de ce cadre.

Le principal élément ayant conditionné la présence et l'isolement d'une catégorie réside dans son importance effective dans les documents dépouillés (offre ou attentes) et dans sa signification au regard de la problématique.

C'est ainsi que des problèmes traditionnellement distingués (la personnalité du candidat, son appartenance partisane, la coupure droite-gauche et sa réalité sur les champs politiques périphériques) ont été ici regroupés (champ politique local) car n'intéressant pas directement l'objet de l'étude. Un thème comme « la décentralisation », enjeu ayant pour partie structuré le débat politique national, a ici été confondu dans la catégorie « champ

1981, p. 665), on doute fort que ce jour arrive jamais, sauf à imaginer que tous les analystes adoptent soudain — ce qui serait dommageable... — les mêmes problématiques.

⁹². L'ordre est ici purement arbitraire et ne revêt aucune signification. Pour le détail des différents classements, voir chapitre III (l'offre) et IV (les attentes).

politique central » ou « local » (selon les contextes d'intervention) pour la seule raison qu'il n'apparaissait dans aucun questionnaire et qu'il n'a que très faiblement intéressé l'offre de produits politiques. A l'inverse des thèmes apparemment proches (« cadre de vie » et « propreté », « transports » et « circulation ») ont été dissociés, soit qu'ils correspondent à des préoccupations différentes et inégalement partagées dans l'espace social (dépouillement des questionnaires), soit que les listes en compétition les aient constitués en enjeux de concurrence⁹³.

La focalisation de l'étude sur les mécanismes de l'échange interdisait que les catégories soient déterminées à partir de matériaux recueillis sur une seule des parties en présence (par exemple, l'offre). Ont donc été isolées des catégories, assez peu usitées en science politique parce que renvoyant à des intérêts privatifs, qui ressortaient pourtant nettement de la lecture des premiers questionnaires : vie privée (santé, famille) ; relations interpersonnelles (isolement, convivialité) ; conditions de travail (horaires, pénibilité...).

La nature du scrutin (élections municipales) constituait un autre élément du contexte : une étude réalisée sur les élections présidentielles aurait sans doute retenu des thèmes comme ceux de la Défense Nationale, du Nucléaire, des Institutions ; peu abordées dans les questionnaires, absentes des débats électoraux, ces questions n'ont pas fait l'objet d'un codage spécifique. Les domaines relevant traditionnellement de la gestion municipale, de l'univers de référence communal ont par contre fait l'objet d'une insistance particulière : logement ; voirie ; commerces et problèmes du centre-ville ; école et infrastructures scolaires ; aide sociale...

2) Exhaustivité du dépouillement et non disjonction des catégories

Outre la contextualisation des catégories, deux impératifs nous ont guidés dans l'établissement de cette nomenclature.

L'exhaustivité d'abord : il convenait que chaque réponse aux questions ouvertes posées dans les questionnaires, que chaque paragraphe de tract dépouillé trouve sa place dans notre classement. D'inévitables problèmes d'imputation se sont donc posés, nécessitant le recours à des catégories plus floues, tel le recours aux « grands thèmes humanistes » et à la « moralisation »⁹⁴.

Des quatre impératifs que Madeleine Grawitz assigne aux catégories de l'analyse de contenu⁹⁵ — pertinence, objectivité, exhaustivité, exclusivité —, nous avons choisi de ne pas respecter le dernier. La richesse des matériaux recueillis excluait en effet qu'une donnée (l'opinion de X

93. Sur les usages de ces catégories, voir ch. III et IV.

94. Tel questionnaire insistant sur la paix, l'entraide, le devoir de charité a vu ses réponses codées dans la première catégorie ; des énoncés stigmatisant la paresse de la jeunesse, son incapacité au travail, l'abandon de toute politesse ont été intégrés dans la seconde.

95. Madeleine Grawitz, op. cit., pp. 662-663.

sur tel problème) ne puisse systématiquement rentrer que dans une seule catégorie. De surcroît, la polysémie des mots sur laquelle joue tout discours politique rendait problématique la disjonction absolue des thèmes engagés.

Soit par exemple le paragraphe suivant ⁹⁶ : « Notre surprise fut grande de constater qu'en dépit des orientations gouvernementales, les dépenses de personnel de la ville augmentaient en 1982 de 22 % pour atteindre 224 milliards, soit plus que la totalité des recettes fiscales tirée des ménages et des entreprises d'Amiens.

Doit-on comprendre de ces chiffres que vous avez choisi d'augmenter l'impôt pour créer des emplois municipaux en appauvrissant ménages et entreprises et en substituant des emplois sociaux à des emplois productifs ? » (lettre ouverte du club Jules Verne au maire d'Amiens, Tract d'opposition n° 1, mai 1982).

Au codage, cette argumentation brève (deux phrases) s'est avérée n'intéresser pas moins de six de nos catégories, aucune d'entre elles ne pouvant prétendre synthétiser seule ce paragraphe : impôts fiscalité (« recettes fiscales », « augmenter l'impôt ») ; gestion réalisation municipales (« vous avez choisi » « créer des emplois ») ; emploi chômage (« créer des emplois ») ; pouvoir d'achat (« en appauvrissant les ménages ») ; bureaucratie lourdeur de l'administration (« en substituant des emplois sociaux à des emplois productifs ») ; développement économique (« en appauvrissant les entreprises », « emplois productifs ») ⁹⁷.

La disjonction des catégories ayant été récusée, certains thèmes sont, « par nature », plus englobants que d'autres : il est peu de thèmes comme le Transport, la Propreté, la Voirie qui ne soient en même temps associés à la gestion municipale, au moins dans les produits politiques (dénonciation, bilan, programme, promesse). De même, la dénonciation de la saleté de la ville (codée ici dans « Propreté ») entraîne automatiquement l'application du thème Cadre de vie. L'intérêt réside pourtant dans les cas de figure où ces associations — implications — inclusions ne valent pas. Ainsi le problème du chômage pourra être posé par la liste de gauche sans référence à la gestion municipale. Tel répondant pourra soulever la question des Transports sans incriminer l'existence (ou l'absence) d'une quelconque politique publique. Tel autre pourra se féliciter des espaces verts ou dénoncer le bruit (catégorie Cadre de vie) sans reprendre le thème de la Propreté...

⁹⁶. Retenu dans notre codage comme unité de numération, cf. infra, exploitation détaillée des données concernant l'offre.

⁹⁷. Encore ici s'en tient-on à « l'explicite » ou au « très fortement implicite » ; c'est au maire qu'est adressée cette lettre ouverte non « au candidat socialo-communiste sortant » (lettre du Club Jules Verne, n° 2) : la catégorie champ politique local n'a donc pas été retenue. Les « orientations gouvernementales » sont citées à titre de cadre extérieur et sans jugement explicite de valeur : la catégorie champ politique national n'est donc pas appliquée. Par contre, l'opposition « emplois productifs/emplois sociaux » a été jugée suffisamment transparente (si les emplois sociaux ne sont pas productifs, ils sont donc... improductifs : CQFD) pour que la catégorie bureaucratie lui soit apposée. On saisit ici combien l'impératif « d'objectivité » est à relativiser.

Enfin, on aura compris que le dépouillement de l'ensemble des matériaux se concrétise par la production de fréquences d'apparition, interdisant l'agrégation des pourcentages (ex. : la catégorie « champ politique local » apparaît dans 58 % des tracts distribués par l'opposition ; précédée par la catégorie « gestion réalisations municipales » qui réalise sur le même corpus une fréquence d'apparition de 68 %).

3) *Les limites d'utilisation du décompte fréquentiel*

On ne saurait évidemment accorder une valeur intrinsèque aux différents pourcentages calculés. Avancer par exemple que le thème de la fiscalité revient dans 2 % des tracts distribués par la gauche, contre 17 % dans ceux de l'opposition, qu'il est cité par 15 % des personnes qui font état de leurs préoccupations communales en réponse au premier questionnaire, contre 27 % pour le second, c'est se donner les moyens de mettre en évidence deux relations (gauche sortante/opposition prétendante par rapport au thème de la fiscalité ; émergence du thème de la pression fiscale pendant la campagne électorale) dont l'explicitation ne saurait être épuisée par le maniement statistique de ces quatre chiffres.

Plus qu'aux pourcentages, c'est d'ailleurs aux classements des fréquences d'apparition que l'on s'est attaché, en tant qu'ils fournissaient certains renseignements sur les hiérarchisations différentielles des préoccupations selon les agents considérés, l'univers de référence proposé, la date de saisie des données. Si ces opérations numériques font à elles seules apparaître des phénomènes massifs (certaines catégories voient leur rang de classement s'effondrer, d'autres, au fur et à mesure qu'approche la date du scrutin, sont en constante progression), elles comportent leurs propres limites aisément identifiables.

En supposant, par exemple, que la catégorie « Immigrés - Racisme - Travailleurs étrangers » apparaisse dans tous les matériaux utilisés avec la même fréquence et un classement identique par rapport aux autres catégories, il est difficile d'accorder le même statut au définitif « dehors les bougnouls » (premier questionnaire Courrier Picard), au prudent « le problème des travailleurs étrangers n'a pas été assez abordé » (questionnaire d'un candidat de la liste d'opposition) ou au performatif « la commission municipale Travailleurs Immigrés sera renforcée » (tract liste l'Union de la Gauche, « Amiens, notre ville »).

Si le dépouillement purement quantitatif permet d'identifier les préoccupations et problèmes qu'il semble légitime aux agents de mettre en avant, s'il circonscrit un univers du pensable, il doit nécessairement être doublé d'une analyse des différentes modalités à travers lesquelles un même thème a pu être abordé.

Ainsi le décompte fréquentiel considère comme équivalentes les préoccupations de lecteurs du Courrier Picard qui, interrogés sur leurs principaux sujets de réflexion, répondent : « l'emploi en France », « l'emploi à Abbeville » ; « l'emploi des jeunes » ; « le chômage de mes deux filles » ;

« la perte de mon boulot ». En même temps, lorsqu'ils énoncent ces diverses propositions, les répondants engagent des préoccupations très différentes.

L'attention portée aux mots choisis, à la syntaxe utilisée, à la focalisation exclusive sur un seul problème ou au recensement exhaustif des sujets d'inquiétude complètent l'examen des différentes fréquences d'apparition. Elle permet par exemple de voir qu'interrogés hors période électorale, certains agents évoqueront « mon salaire qui baisse » ; « la pension trop faible » ; « mon loyer qui n'arrête pas d'augmenter » alors que questionnés en période de mobilisation électorale ils auront tendance à soulever « le problème de l'inflation » ou « le maintien du pouvoir d'achat en France ».

La production de séries statistiques homogènes ne saurait donc dispenser d'une analyse plus « qualitative » qui, au-delà des effets globaux d'homogénéisation que le travail numérique met en valeur, permet de repérer des phénomènes plus subtils de dépossession, d'incompréhension ou de malentendu⁹⁸. Cette visée « qualitative » peut être précisée dans le détail du mode d'exploitation spécifique de chacun des matériaux collectés.

B) *Le mode d'exploitation des données relatives à l'offre*

L'exploitation des données relatives à l'offre est facilitée par la relative familiarité que des chercheurs en Science Politique peuvent entretenir avec les catégories thématiques du personnel politique. A l'inverse de certains questionnaires qui, parce qu'issus d'agents socialement plus éloignés, requièrent un travail de traduction respectueux et de compréhension intimiste des préoccupations réellement exprimées⁹⁹, les discours politiques ne posent guère de problèmes d'imputation dans telle ou telle catégorie thématique.

Les difficultés méthodologiques sont réduites, pour les opérations de décompte fréquentiel, au choix d'un corpus et, de manière plus technique, à la recherche d'unités de numération.

1) *Les décomptes fréquentiels :* *choix d'un corpus et d'une unité de numération*

La pluralité des supports discussifs oblige à opérer un premier tri, l'analyse fréquentielle des thèmes abordés par l'offre politique ne pouvant

⁹⁸. Cf. infra, chapitre V.

⁹⁹. Le détournement de réponse qu'encourt toujours l'opération de codage est particulièrement visible quant, imprégné de la manipulation symbolique de termes comme « la Sécurité » le chercheur tombe brutalement sur une utilisation différente du concept : ainsi cette retraitée qui évoquant les problèmes de « Sécurité » englobe sous ce vocable la difficulté pour les personnes âgées de traverser les rues (codage circulation).

à la fois embrasser les tracts, les affiches, la prise de parole dans les meetings et les réunions de quartier, ou les débats contradictoires organisés par la presse régionale.

L'analyse de contenu ne pouvait s'appliquer aux affiches, trop peu nombreuses et pour lesquelles le texte importe probablement moins que l'image. Avec les allocutions publiques, c'était à l'inverse, l'ampleur du corpus (plus de 51 heures d'enregistrements disponibles), ainsi que le caractère spécifique de l'espace d'intervention qui faisaient obstacle.

Restaient donc les tracts qui, à la réflexion, pouvaient être retenus pour des raisons autres que négatives. En premier lieu, la forme même de ce support facilite le décryptage : support papier, expression écrite, relative homogénéité des documents. On a de plus quelques raisons de penser que, du point de vue même des producteurs, le tract reste le vecteur privilégié de transmission du message : instrument peu onéreux (à la différence des affiches) assurant (par opposition à la prise de parole) un contrôle parfait de l'expression¹⁰⁰, le tract est aussi de tous les matériaux disponibles celui qui bénéficie de l'audience la plus grande¹⁰¹.

Le corpus de base retenu, il restait à trouver une unité de numération¹⁰². A priori, le tract paraît être l'unité la plus commode parce que la plus objective, la moins arbitrairement isolable. Toutefois, la faiblesse de l'échantillon ($n = 30$) rendait le travail statistique peu significatif, les spécificités thématiques de chaque liste apparaissant avec une insuffisante netteté¹⁰³.

De surcroît, il était difficile de considérer comme numériquement équivalent un simple tract format 21×14 appelant en deux phrases à un meeting et un journal électoral (41×29) de douze pages¹⁰⁴.

Pour affiner les décomptes et respecter le poids relatif de chaque document, les tracts ont été subdivisés en unités de comptage, opération aisée pour l'opposition qui, dès le mois de mai 1982, avait lancé une lettre qui, sur le modèle de la presse écrite, se composait d'articles différenciés. Dans le cas d'articles particulièrement longs (plus d'une page), nous avons procédé à un nouveau découpage interne qui respectait les sous-titres. La même opération a été répétée pour les tracts simples (professions de foi par exemple), la typographie, les espaces, les encarts, les légendes photo-

100. Pas de lapsus, de relâchement des censures dû à l'émotivité ou à la chaleur du public.

101. Rappel des résultats donnés infra : « Pour ces élections municipales, comment vous êtes-vous informé?... » Tracts 53 % ; Affiches 24 % ; Meetings 10 % (réponses des lecteurs amiénois).

102. Rappelons que « l'unité d'enregistrement [ici, 26 catégories thématiques] représente le découpage de l'élément significatif [ici, 30 tracts] ; l'unité de numération concerne la façon de mesurer ces différents morceaux » (Madeleine Grawitz, op. cit., p. 674).

103. Exemple : le thème « loisirs culture sports » apparaît dans 7 des 14 tracts de la liste sortante, dans 6 des 13 tracts de la liste d'opposition. De même, la catégorie « Ecole Formation Infrastructures scolaires » n'est pas, par cette unité de numération, différenciée (respectivement 6 et 5 tracts).

104. Documents n^{os} 11 et 9, pour la liste précise des documents utilisés et la subdivision en items, voir Annexe IV.

graphiques, les titres gras nous permettant de multiplier les items sans trop de subjectivité.

Par cette méthode, on est parvenu à isoler 465 unités (voir annexe IV), et à révéler des différences numériques significatives que le choix du tract comme unité de mesure laissait dans l'ombre ¹⁰⁵.

La confortable base numérique ainsi dégagée ne doit toutefois pas abuser : plus que les chiffres bruts (ex. : le thème de la Sécurité apparaît à gauche dans cinq tracts et dix items) ou même les fréquences d'apparition (en l'espèce 6 %), c'est surtout le classement des fréquences (la sécurité est le 15^e thème abordé par la gauche) et la comparaison des classements (16^e thème pour l'opposition) qui sont ici dignes d'intérêt, surtout quand les écarts sont de quelque importance (ex. : Impôts fiscalité : 21^e thème à gauche, 5^e pour l'opposition).

Les unités de référence (vingt-six catégories thématiques) et de comptage (465 items) étant précisées, il restait à ordonner le corpus « tracts » dans l'espace politique (Gauche/Droite - Listes Lamps/Broutin) ¹⁰⁶, et surtout dans le temps ; trois périodes ont été ainsi distinguées : une première couvrant la précampagne (juin-décembre 1982), essentiellement caractérisée par le choix des têtes de liste, la pondération politique de celles-ci et, pour l'opposition, l'établissement d'un bilan ¹⁰⁷ ; une seconde période (janvier - 6 mars) intéresse la campagne du premier tour, la troisième occupant la semaine de l'entre-deux tours ¹⁰⁸.

On verra que ce découpage diachronique fait apparaître les stratégies de positionnement respectif sur tel créneau thématique, d'ignorance ou de réfutation des thèmes du concurrent, d'homogénéisation ou de polarisation des prises de position. Les décomptes fréquentiels permettent, en effet, de composer deux cas de figure :

a) des problèmes que les acteurs politiques privilégient ou neutralisent communément, délimitant ainsi objectivement un consensus sur les objets dignes de commentaires ;

105. Pour reprendre l'exemple précédent, la subdivision des tracts en « unités de numération » permet de repérer une prédilection de la liste de gauche pour « l'école » (fréquence d'apparition des items : 15 % contre 4 % pour l'opposition) et pour la catégorie « loisirs culture sports » (sur 180 items isolés à gauche, 40 soit 22 % se réfèrent à ces thèmes ; sur 285 unités isolées dans les tracts de l'opposition — qui a mené une campagne plus argumentée — 11 seulement soit 4 % peuvent être codés dans cette catégorie). On rappelle (note 103) que ces différences n'apparaissent pas quand le tract était choisi comme unité de décompte.

106. La faiblesse numérique des documents envoyés par les deux autres listes (3 tracts en tout dont les deux professions de foi) rend peu crédible le décompte fréquentiel.

107. Quatre « lettres du club Jules Verne » (club politique formé sur le modèle des clubs Horison 89) sont ainsi distribuées de mai à octobre 1982. Dans le même temps, la gauche est pratiquement silencieuse.

108. Documents distribués par les deux principales listes (ou formations politiques les soutenant) :

1^{re} : période : 7 documents, 122 un (items) ;
2^e : période : 12 documents, 215 un ;
3^e : période : 8 documents, 128 un.

b) des problèmes qui, du fait des impératifs de la concurrence, voient leur classement relatif se modifier en cours de campagne : emprunt aux thèmes adverses (homogénéisation), repli et concentration sur les créneaux initiaux (polarisation).

Par-delà les critiques — fondées — qui sont traditionnellement adressées aux décomptes fréquentiels¹⁰⁹, ceux-ci s'avèrent plus aptes qu'on ne le croit généralement à définir les stratégies qui structurent et donnent son sens à la lutte politique.

2) *L'analyse numérique, simple base de départ*

Pour utile qu'elle soit, l'approche « quantitative » des discours ne saurait constituer une fin de la recherche : postulant par nécessité l'immédiateté du sens et l'univocité des mots¹¹⁰, elle doit être complétée par une approche plus structurale qui en décrit les associations internes, en repère les invariants (les binômes qui les constituent) et en dégage les propriétés relationnelles (masquage, simulation, connivence...) ¹¹¹.

Cette approche visant à préciser le sens et la portée des ressemblances et différences que l'analyse quantitative a mis en lumière, a été testée par élargissement du corpus aux affiches (l'image et le graphisme comme modalisateurs du discours), aux meetings (modalisations du discours en fonction de l'auditoire et de sa proximité spatiale et idéologique) et aux débats contradictoires (où par définition les stratégies de positionnement respectif acquièrent leur meilleur visibilité)¹¹².

Au total, ce double regard doit permettre de dépasser le point de vue purement intra-linguistique¹¹³ pour réhabiliter le discours comme fait social, dont l'étude passe par l'examen de ce qui socialement l'a rendu possible et de ce qui socialement l'a éventuellement rendu actif (confirmation ou inflexion des représentations que les récepteurs se font de leurs problèmes et de la façon dont ils peuvent être résolus).

Dans une perspective classique d'analyse du discours qui récuse la structuration interne en langue (l'énoncé) et s'attache à repérer les conditions sociales de production d'un texte¹¹⁴, l'accent est ici mis à la fois sur

109. Illusion quantitativiste, saisie des textes à un niveau trop superficiel...

110. Postulats contredits par les exemples précités de l'immigration, de l'emploi ou de la sécurité.

111. Jean-Baptiste Marcellesi, « Problèmes de socio-linguistique : le congrès de Tours » in *la Pensée*, octobre 1970, pp. 68 et suivantes.

112. Par « modalisation », on entend ici « la marque que le sujet parlant donne à son énoncé » (Régine Robin, *Histoire et linguistique*, A. Colin, 1973, p. 213).

113. Lequel, pour reprendre la formule de Bourdieu, revient, par mise entre parenthèses du social, à « à traiter la langue, ou tout autre sujet symbolique, comme finalité sans fin », Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Fayard, 1982, p. 9.

114. Sur la distinction énoncé-discours comme constitutive de l'analyse de discours, voir Louis Guespin, « Problématique des travaux sur le discours politique », in *langage* n° 23, 1971 et pour un état plus récent des travaux, Pierre Favre, « Analyse de contenu et analyse de discours », in *Etudes au Professeur Lagrange*, LGD, 1978.

le type de problème constitué en enjeu politique lors d'une campagne électorale (stade de l'identification) et sur les contraintes d'énonciation à l'œuvre dans le processus discursif (stade de l'explication).

C) *Le codage des réponses aux questionnaires*

1) *Codage des préoccupations révélées par les questionnaires*

Le recensement des attentes des agents sociaux au travers des préoccupations dont ils font spontanément état, a été mené au moyen de trois questionnaires (novembre ; mars ; meetings). Les quelque huit cents réponses obtenues ont fait l'objet d'un codage (une fiche par questionnaire) aux fins de traitement informatique et d'établissement de tris croisés.

Pour l'essentiel, nous avons procédé comme suit. Chaque catégorie thématique a fait l'objet d'un codage à part, dont les principes variaient selon la nature du questionnaire et le nombre de cadres de référence posés. Ainsi, pour le premier questionnaire, chaque thème a été exploité deux fois : un codage s'attachait aux préoccupations quotidiennes et générales¹¹⁵, l'autre aux préoccupations exprimées dans le cadre de la commune¹¹⁶.

Si l'on prend l'exemple du thème de l'emploi¹¹⁷, on obtient les résultats suivants :

Tableau II 7
*Fréquences d'apparition du thème de l'emploi
dans le premier questionnaire Courrier Picard (novembre)*

1 ^{er} codage	2 ^e codage
0 : 38 %	0 : 75 %
1 : 17 %	1 : 25 %
2 : 24 %	
3 : 20 %	

Note de lecture : le thème de l'emploi est cité par (respectivement) 37 % (17 + 20) 44 % (24 + 20) et 25 % des répondants selon que

115. Convention précise : 0 : Thème non évoqué ; 1 : Thème évoqué comme préoccupation quotidienne (réponses aux questions 1 et 2, cf. Aennexe I) ; 2 : Thème évoqué comme préoccupation générale (réponses aux questions 3, 4 et 5) ; 3 : Thème évoqué comme préoccupations quotidiennes et générales.

116. Convention précise : 0 : Thème absent ; 1 : Thème présent.

117. En fait, l'analyse n'a quelque valeur que quand on compare les thèmes entre eux, ou quand on rapporte leur présence (ou leur absence) aux indicateurs socio-démographiques et socio-politiques précités.

le cadre de référence est la vie quotidienne, les problèmes collectifs généraux ou l'espace communal ¹¹⁸.

La même méthode a été appliquée au second questionnaire (mars 1983) : celui-ci comportant davantage d'information à coder, et multipliant les cadres de référence, on a dû procéder à un codage plus complexe, mais plus économique (une seule case mobilisée par thème) ¹¹⁹.

En reprenant l'exemple de l'emploi, on obtient les résultats suivants :

Tableau II 8
*Fréquences d'apparition du thème de l'emploi
dans le second questionnaire Courrier Picard (mars)*

0 : 56 %	1 : 13 %	2 : 2 %	3 : 11 %
4 : 3 %	5 : 8 %	6 : 2 %	7 : 4 %

Note de lecture : dans 56 % des questionnaires retournés, le thème de l'emploi n'apparaît jamais, quelle que soit la question posée. Il n'est évoqué que dans le seul cadre communal dans 13 % des questionnaires. 4 % des répondants le citent quel que soit le cadre de référence. Dans 17 % des questionnaires, le problème de l'emploi apparaît comme commun à (au moins) deux cadres (8 + 3 + 2 + 4)... On peut multiplier les combinaisons dans les limites de l'effectif concerné.

Le questionnaire meeting a vu ses réponses ouvertes dépouillées selon le même principe, le niveau « campagne électorale » étant remplacé par « propositions des partis » ¹²⁰, ce qui permet de compléter les tableaux précédents.

Tableau II 9

0 : 69 %	1 : 4 %	2 : 12 %	3 : 6 %
4 : 4 %	5 : 1 %	6 : 3 %	7 : 1 %

118. Par application de la même technique aux vingt-six catégories thématiques, on obtient des classements différents selon le niveau d'intervention de la question.

119. Pour chaque thème, huit positions possibles ont été prévues, ici exclusives les unes des autres, ce qui permet par agrégation, la reconnaissance des trois niveaux distingués : quotidien, communal, électoral (voir tableau n° 8). Convention précise de codage : 0 : Absence complète du thème ; 1 : Thème abordé en relation avec la commune (C) ; 2 : Thème abordé en relation avec la vie quotidienne (Q) ; 3 : Thème abordé en relation avec la campagne électorale (E) ; 4 : Thème abordé en relation avec la commune et la vie quotidienne (C + Q) ; 5 : C + E ; 6 : Q + E ; 7 : Thème omniprésent quelque soit le cadre de référence (C + Q + E).

120. Convention précise de codage : 0 : Absence du thème ; 1 : Thème abordé en relation avec la vie quotidienne (Q) ; 2 : Thème abordé en relation avec la commune (C) ; 3 : Thème abordé en relation avec les propositions des partis (P) ; 4 : C + Q ; 5 : C + P ; 6 : Q + P ; 7 : Q + C + P.

Note de lecture : 4 % des répondants citent l'Emploi à titre de préoccupation exclusivement personnelle ; 12 % à titre de préoccupation exclusivement communale ; 8 % des questionnaires comportent ce thème à titre mixte (4 + 1 + 3) ; 69 % l'ignorent. Ce dernier chiffre doit être manié avec prudence, une fraction des questionnaires ne comportant strictement aucune réponse aux questions ouvertes.

Au total, ces différents résultats fournissent des informations sur la diversité des préoccupations et leur principe de variation selon qu'on fait intervenir l'univers de référence proposé (C, Q, G, P ou E), la date de passation des questionnaires (hors ou en période de mobilisation électorale), et la population interrogée (lecteurs Courrier Picard, participants à des réunions électorales) ¹²¹.

Sauf à céder à une quelconque euphorie quantitative, on rappellera (comme pour l'offre) que chaque pourcentage doit être considéré comme n'ayant aucune valeur en soi. Les chiffres (mieux, les classements de chaque thème) ne prennent leur signification que relationnellement. Ils permettent de poser des questions, mais ne fournissent pas les clés de leur résolution ¹²².

2) Codage et modalisation des catégories thématiques

Comme pour les produits politiques, le classement fréquentiel des thèmes présents dans les questionnaires doit être doublé de la prise en considération des modalités d'expression de telle ou telle préoccupation.

Cette modalisation des réponses peut être facilitée par la constitution, lors de l'opération de codage, d'incidateurs spécifiques, construits à partir de questions n'intéressant pas directement l'énoncé des préoccupations. Par croisement de ces indicateurs modaux avec les données socio-démographiques (âge, profession, sexe...) et avec les thèmes soulevés (Emploi ou Fiscalité...), on parvient à une approche « qualitative » des discours tenus par les profanes ¹²³.

S'agissant du premier questionnaire, quatre indicateurs synthétiques ont été ainsi dégagés.

121. Ces « données » peuvent ensuite être croisées avec les indicateurs jugés pertinents. Ex. : l'emploi est cité comme préoccupation quotidienne par 5 % des participants aux meetings de l'opposition contre 18 % des participants aux meetings de l'Union de la Gauche. En modifiant le cadre de référence (niveau communal), les écarts tendent à s'estomper (fréquences d'apparition respectives : 13 % et 21 %).

122. Pour l'exemple précité, doit par exemple être interrogée la chute (suffisamment brutale pour être significative) des répondants citant l'emploi comme préoccupation quotidienne (37 % en novembre, 11 % en mars) alors même que la proportion de chômeurs-répondants reste la même.

123. On vérifie, par là même, combien est superficielle la distinction du « quantitatif » et du « qualitatif », du « numérique » et du « structural ». Ces typologies dualistes qui, dans un premier temps, peuvent avoir une vertu pédagogique ne permettent guère, quand elles sont transformées en dichotomie naturelle, une perception réelle des problèmes méthodologiques. On verra plus loin qu'elles jouent davantage une fonction de dévalorisation polémique de l'adversaire (voir les coupures quantitatif/qualitatif comme renvoyant à d'autres partages plus socialement chargés : lourd / fin ; grossier / subtil... infra, ch. III).

• Le plus simple — réponse à la question « Au cours de la semaine passée, avez-vous rencontré des difficultés particulières ? Si oui, lesquelles ? » tente, par comparaison avec la question sur les problèmes les plus importants rencontrés dans la vie quotidienne, de mesurer l'urgence pratique des attentes exprimées par certains répondants.

• Un second indicateur visait à repérer les types de délégation que spontanément les répondants mettaient en avant quand on leur demandait : « Qui serait selon vous, le mieux placé pour résoudre les questions les plus urgentes (à résoudre en priorité) ? » (renvoi à la question précédente). Un premier codage permettait de distinguer une population ne se prononçant pas ($\simeq 18\%$) d'une population percevant l'existence d'une instance de résolution ($\simeq 82\%$). A l'intérieur de ce groupe, trois codages successifs permettaient d'apprécier les modalités diverses d'un recours aux instances « non politiques » et aux instances « politiques »¹²⁴.

• Un troisième indicateur visait à approfondir ce problème de la délégation en classant les solutions que les répondants proposent quand on leur demande : « Que faudrait-il faire, selon vous, dans votre commune pour que les choses aillent mieux ? ». Les différentes modalités de solution aux problèmes perçus comme urgents dans le cadre de la commune font ainsi l'objet d'une meilleure appréhension¹²⁵.

Par ces différents codages, c'est le système des rapports qu'entretiennent les répondants avec les différents champs politiques (central ou périphériques) qui est mis en relief dans plusieurs de ses dimensions : refus des instances politiques traditionnelles, incapacité à proposer une solution, prédilection pour le niveau local, prégnance des considérations éthiques, délégation à une personne plutôt qu'à une organisation...

124. Détail des conventions de codage :

— Premier codage de la question : Perception d'une instance de résolution : 0 : Sans réponse ; 1 : Personne ; 2 : Réponse positive.

— Second codage de la question : Instance non politique : 0 : SR + personne + réponse uniquement politique ; 1 : Tout le monde, les Français, les gens ; 2 : L'initiative individuelle ; 3 : Un chef ; 4 : Educateurs, enseignants, parents d'élèves... ; 5 : Critère éthique : les bons, les justes, les courageux ; 6 : Critère répressif : la poigne, l'armée, la police ; 7 : Socio-professionnels, syndicats ; 8 : Autres.

— Troisième codage de la question : Instance politique : 0 : SR + personne ; 1 : Non politique exclusif ; 2 : Non politique + politique locale ; 3 : Non politique + politique locale + politique nationale ; 4 : Non politique + politique nationale ; 5 : Politique locale exclusivement ; 6 : Politique locale + politique nationale ; 7 : Politique nationale.

— Quatrième codage de la question : 0 : Sans réponse + non politique + non politique exclusif ; 1 : Politique institutionnelle ; 2 : Politique institutionnelle + partisane ; 3 : Politique partisane.

125. On peut ici distinguer des questionnaires ne comportant pas de réponses à cette question parce que les lecteurs estiment que « tout va bien » dans la commune, ou (autre modalité) parce que, percevant des problèmes ils ne proposent pas de solutions.

Au sein des répondants effectifs, peuvent être de même distingués des agents renvoyant les solutions au champ politique national, à l'initiative privée, au champ du pouvoir politique central (Administrations), enfin au champ politique local mais de manière là encore très différenciée (énoncé de politiques publiques municipales, changement d'équipe, délégation à une personne)...

126. Qu'on peut exprimer par des typologies simples (contingent / universel ; individuel / collectif) dont les combinaisons sont, par contre, complexes.

Ces différentes dispositions ¹²⁶ sont susceptibles d'éclairer les préférences de tel groupe pour tel thème et pas tel autre, dans tel univers de référence et dans celui-là seulement.

Par là même, la problématique initiale est précisée : *loin de penser que l'offre de produits politiques est systématiquement à même de bouleverser des opinions pré-établies* (schéma proche d'une situation totalitaire à la Orwell), *on avancera plutôt l'existence d'effets de structuration des attentes très différents selon les agents, et dont les principes de variation et d'intensité sont à rechercher dans les dispositions antérieures (et durables) des agents sociaux vis-à-vis du Politique.*

Cette option peut être précisée dans le dernier indicateur fabriqué pour les besoins du questionnaire de novembre : il s'agissait ici, par une lecture synthétique des réponses apportées aux questions ouvertes, de dégager un type de préoccupation dominante.

Pour ce faire, le codage distinguait trois types de questionnaires : ceux dont les préoccupations exprimées étaient essentiellement privatives (mon emploi, la pension de mon épouse, les bruits dans mon immeuble...), ceux qui, à l'inverse reflétaient des préoccupations principalement collectives (le chômage en France, le système de protection sociale, la pollution et les nuisances), ceux enfin qui, respectant l'ordonnement manifeste du questionnaire comportaient à la fois des préoccupations privatives et collectives.

Le croisement de cet indicateur avec la position sociale (produit du capital scolaire et de la profession exercée) permet d'identifier deux grandes modalités de réponses qui, en tant qu'elles trahissent des visions distinctes du monde social, définissent plusieurs situations d'échange entre les acteurs d'un champ politique et les profanes ¹²⁷.

D'autres indicateurs modaux ont pu être construits dans le second questionnaire qui renvoyaient davantage à la conjoncture de mobilisation électorale : on s'est plus spécifiquement attaché aux critères du vote ainsi qu'aux qualités requises chez l'élu.

C'est ainsi que les réponses à la question ouverte : « Quelles sont selon vous les qualités d'un bon maire ? » ont été ventilées en cinq variantes : prédominance des critères éthiques (honnêteté, droiture), image de gestionnaire (compétence, bonne gestion), engagement politique, ou au contraire parti pris d'apolitisme (intérêt général, pas d'étiquette, refus de l'engagement partisan), enfin la disponibilité (qualité ne pouvant être classée de façon univoque dans les quatre catégories précédentes) ¹²⁸.

127. La position 1 (prédominance des préoccupations privatives) est caractéristique des agents obnubilés par un problème personnel souvent angoissant et qui, transcendant les niveaux de référence (quotidien, général, communal) que le questionnaire distinguait, reproduisent ce problème sous des formes à peine différentes.

128. Il va de soi que ces qualités sont (pour certaines d'entre elles au moins) cumulatives : un codage spécifique a donc été prévu pour chacune d'entre elles, avec trois positions possibles : 0 : qualité non requise ; 1 : qualité exclusivement requise ; 2 : qualité requise concurremment avec d'autres qualités.

Aux attentes entretenues à l'égard de l'individu dont la désignation était l'enjeu manifeste de la consultation, s'ajoutent les modalités présidant à cette désignation. Les réponses à la question « le 6 mars prochain, au moment de voter, qu'est-ce qui va compter le plus pour vous, qu'est-ce qui va décider de votre vote ? », ont été codées en distinguant cinq types de critère qui reproduisent ou précisent les clivages précédents : critère de vote à prédominance éthique (personnalité du candidat) ; considération pour la gestion, le bilan, le programme ; critère de représentation sociale ¹²⁹ ; critère politique affiché (l'étiquette partisane) ; modalité ouvertement apolitique.

Ces deux indicateurs comme les précédents, précisent les dispositions à partir desquelles l'échange peut se réaliser. L'existence et l'identification des thèmes que les répondants tiennent à la fois pour importants et négligés par la campagne des spécialistes pouvaient être une mesure plus directe encore de cet échange.

Tableau II 10

Réponses enregistrées à la question :

« Y a-t-il des problèmes qui vous tiennent particulièrement à cœur et dont on ne parle pas suffisamment au cours de cette campagne électorale ? »

<i>Non</i> : 18 %	<i>Oui</i> : 82 %	
Premier thème cité :	Démocratie locale	10 %
	Cadre de vie	7 %
	Loisirs, culture, sports	6 %
	Réalisations municipales	6 %
	Emploi	6 %
	Développement économique	4,5 %
	Circulation	4 %
	Autres	34 % ¹³⁰

La question posée cherchait à vérifier à la fois le décalage et le sens du décalage pouvant exister entre les enjeux auxquels les agents accordent de l'importance et les produits politiques qui leur sont offerts.

Si, pour 82 % des lecteurs-électeurs, des thèmes n'ont pas été abordés qui auraient dû l'être, la démonstration empirique d'un désajustement entre « offre » et « demande » paraît ainsi établie.

Mais, comme l'ensemble du dispositif d'enquête qui vient d'être décrit allait le montrer, cette interprétation est, sans doute, trop naïve pour, au moins, quatre raisons.

• En premier lieu, les multiples biais de l'échantillon font que la population répondante est plus portée à émettre un jugement insatisfait

129. Très affirmé dans les communes rurales où il s'agit de faire place ou barrage à tel ou tel groupe social nommément désigné : les agriculteurs, les nouveaux résidents...

130. Les autres catégories (pouvoir d'achat, conditions de travail, relations interpersonnelles...) intéressent moins de 4 % des répondants (moins de dix individus).

sur les produits politiques offerts. Plus politisés, dotés de schèmes d'appréciation plus fins, ayant prouvé, par le fait même de répondre, qu'ils portaient un intérêt soutenu à la campagne, les répondants sont, par leur degré d'information, plus enclins à ne pas juger parfaitement adéquate l'offre de produits sur les marchés électoraux. En cela, la proposition obtenue (4/5^e de « mécontents ») est probablement largement sur-évaluée¹³¹.

• Si l'on entre dans le détail des catégories citées comme ayant été négligées, on n'est pas peu surpris de retrouver les catégories que précisément l'offre de produits politique a privilégiées (d'où l'intérêt d'étudier celle-ci, ainsi que les phénomènes de malentendu).

On pourra certes considérer que la position de tête occupée par la catégorie « Démocratie locale » dans les problèmes que les répondants estiment inabordés témoigne chez eux d'une revendication de prise en charge personnelle de leurs affaires ; mais à condition de rappeler (on retrouve la question de la modalisation des thèmes) que c'est, en grande partie, sur cette même catégorie de « Démocratie locale » que les spécialistes se sont opposés dans un but à peine voilé de division plus souple du travail entre... spécialistes (expression de toutes les formations politiques dans le bulletin municipal d'information, répartition proportionnelle des postes dans les organismes para-municipaux, accès des conseillers d'opposition aux dossiers...).

• A cet égard, le fait le plus probant serait non pas ce chiffre de 82 % mais la complète absence parmi les thèmes dont on déplore qu'ils n'aient pas été traités, des catégories qui, hier prioritaires pour certains agents, ont été depuis censurées ou refoulées (pouvoir d'achat, relations interpersonnelles, conditions de travail). Si 82 % des enquêtés de mars citent des enjeux qu'il eût fallu selon eux mettre en exergue, ces derniers ne sont pas, le plus souvent, ceux qu'ils mettaient en avant quand ils étaient interrogés hors campagne électorale¹³².

• *Il y avait, en vérité, quelque naïveté à penser qu'interrogés sur un phénomène de dépossession qui les affecterait, les lecteurs pourraient livrer, par la seule vertu d'une réponse négative, la vérité de cette dépossession.*

En l'espèce, seule des questions indirectes, la construction formalisée d'indicateur ad hoc et l'articulation abstraite des « données » ainsi recueillies étaient susceptibles de tester les hypothèses initiales. On vérifie ainsi que les questions et les dispositifs les plus indirects ne sont pas les moins pertinents.

131. Les tris croisés l'attestent : plus le capital scolaire, et/ou le capital économique est important, plus la proportion de réponses négatives à la question posée croît.

Ici, c'est une preuve d'attention et d'autonomie de jugement que de ne pas trouver entièrement satisfaisant un programme, quelque soit son origine. En répondant non, on accrédite le (bon) jugement que l'on a de soi-même. Ch. chapitre IV.

132. Cf. chapitre IV.